Journal Officiel de la République Tunisienne

Annonces Légales, Réglementaires et Judiciaires

TRADUCTION Française

Mardi 25 dhoulkaâda 1442
6 Juillet 2021

N° 53

37ème année

L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces

Sommaire

Gestion de Sociétés
Homologation de résolutions **1618**
Fonds de Commerce
Vente et location de fonds de commerce..... **1622**
Associations, Partis, Syndicats et Syndics
Associations et syndics **1627**
Actes Judiciaires
Ventes aux enchères publiques **1629**
Avis aux créanciers..... **1630**
Convocations
Sociétés anonymes **1632**
Autres sociétés **1640**
Divers
Avis au public..... **1641**
Bilans et Comptes Financiers
Bilan de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale **1642**

GESTION DE SOCIETES

Homologation de résolutions

SOCIETES ANONYMES

Notice d'information au public

(Suivant l'article 164 du code des sociétés commerciales)

SOCIETE L'EQUIPEMENT HYDRAULIQUE

Capital : 5 900 000 Dinars

Identifiant Unique : 0000495 N

Forme : Société Anonyme.

Augmentation de capital social d'un montant de : sept millions quatre cent cinquante deux mille six cent vingt dinars (7 452 620 DT) en numéraire, à libérer intégralement lors de la souscription par voie de conversion de créance.

Siège social : 6, Rue Jugurtha, Zone Industrielle - Ben Arous

Objet social : Forage d'eau.

Durée : 99 ans.

Dépôt provisoire : Le projet de l'augmentation du capital qui a fait l'objet du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue le 14/6/2021, enregistré à la REAS 1er Bureau Tunis le 24/6/2021 sous le n°21804091, Quittance n°5503, déposé au centre national des entreprises (Ben Arous) le 24/6/2021 sous le numéro : AC 02742021.

Nombre d'actions à souscrire : 1490 524 actions d'une valeur nominale de : 5 dinars chacune à libérer intégralement lors de la souscription par conversion de créance et, ils seront réservées à l'actionnaire; la société Financière Wided SICAF, société anonyme, son identifiant unique (RNE) n° : 0433556 P, ainsi qu'à deux autres personnes morales étrangères à la société, la première dénommée la Société Meunière Tunisienne "SMT", société anonyme, son identifiant unique (RNE) n° : 0002540 J, et la deuxième dénommée; société les industries alimentaires «RANDA», société anonyme, son identifiant unique (RNE) n° : 0005885 W.

La valeur nominale des actions à émettre : Cinq dinars (5 DT) l'action.

Apport en nature : Aucun apport.

Avantages particuliers : Aucun avantage.

Conditions d'admission aux assemblées d'actionnaires et d'exercice du droit de vote : Conformément aux dispositions statutaires.

Répartition du résultat : Conformément aux dispositions statutaires.

Délais de souscription : Dans un (01) mois à compter de la date de la publication de cet avis au JORT avec possibilité de clôture anticipée en cas de souscription intégrale avant l'expiration dudit délai.

Convocation aux assemblées générales : Par le conseil d'administration.

2021R01862SANB2

SOCIETE ALJAZIRA DE TRANSPORT ET DE TOURISME - SA

Siège social : Hôtel Aljazira Zone Touristique

Sidi Mahrez 4180 Djerba Houmt Souk

Identifiant Unique RNE : 0008132X

Affiliation CNSS : 017733 - 79

Suivant procès-verbal du conseil d'Administration du 24 mai 2021 enregistré à la recette des finances de Djerba Houmt-Souk en date du 7 Juin 2021 sous le numéro 21802152 Quittance MO47516 dont deux exemplaires du dit procès-verbal ont été déposés au Registre National des Entreprises sous le n°202148464 le 22/6/2021 Bulletin n°127.

Le conseil décide de renouveler le mandat de Monsieur Ezzedine El Kadhi en sa qualité de Président Directeur Général de la société et ce pour la durée de son mandat d'administrateur qui prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2024 statuant sur les comptes de l'exercice 2023.

Le conseil renouvelle également à Monsieur Ezzedine El Kadhi, la délégation de pouvoirs pour représenter la Société et agir en son nom en toutes circonstances, et ce pour tout ce qui concerne l'administration générale de la société «Al Jazira de transport et de tourisme».

2021R01875SANB2

SOCIETE AL JAZIRA DE TRANSPORT ET DE TOURISME

Société anonyme

Au capital de 7.000.000 D

Siège social : Hôtel Aljazira Zone Touristique Sidi Mahrez Djerba

Identifiant Unique RNE : 0008132X

Affiliation CNSS : 017733 - 79

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 24/5/2021, enregistré à la recette des finances de Djerba Houmt Souk le 02 Juin 2021 sous le n°21802044 Quittance n°M046422 dont deux exemplaires du dit procès-verbal ont été déposés au centre National du registres des entreprises sous le n°202148787 Bulletin n°127 en date du 22/6/2021 les résolutions suivantes ont été adoptées :

Première Résolution :

L'assemblée générale, après avoir entendu lecture du rapport du Conseil d'Administration sur les comptes de l'exercice 2020 et du rapport général du commissaire aux comptes, relatif à ce même exercice, approuve le rapport du Conseil d'Administration ainsi que les états financiers arrêtés au 31/12/2020.

Deuxième résolution :

L'assemblée générale, après avoir entendu lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes relatifs aux opérations prévues par les articles 200 et suivants du code des sociétés commerciales, en approuve le contenu.

Troisième Résolution :

L'assemblée générale donne aux administrateurs quitus entier et sans réserve de leur gestion pour l'exercice 2020.

Quatrième Résolution :

L'assemblée générale décide de reporter à nouveau le résultat de l'exercice de la société, se traduisant par un déficit net de 158 372, 524 dinars.

Cinquième Résolution :

L'assemblée générale fixe le montant des jetons de présence à allouer aux administrateurs pour l'exercice 2020 à 28 562,500 DT (brut).

Sixième Résolution :

Prenant acte de la fin de mandat de membres du conseil d'administration, l'assemblée générale décide de la nouvelle composition du conseil. Elle nomme les personnes suivantes en tant que nouveaux membres du conseil d'administration de la société Aljazira de transport et de tourisme pour les exercices 2021, 2022 et 2023. Ils resteront en fonction jusqu'à la date de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2024 statuant sur les comptes de l'exercice 2023 :

- M. Ezzedine El Kadhi
- Mr Mohamed Firas El Kadhi
- M. Mekki Dardouri (SEPCM)
- M. Abdelaziz Ghribi
- Mme Sonia EL Kadhi
- Melle Syrine El Kadhi.

Septième Résolution :

Prenant acte de la fin de mandat du commissaire aux comptes, l'assemblée générale décide sur proposition du comité d'audit de nommer Mr Ahmed Ben Rayana en tant que commissaire aux comptes pour l'audit des états financiers de la société Al Jazira de transport et de tourisme pour les exercices 2021, 2022 et 2023.

Huitième Résolution :

L'assemblée générale ordinaire approuve les droits de vote des actionnaires présents ou représentés à l'A.G.O du 24/5/2021.

Neuvième Résolution :

L'assemblée générale confère à tout porteur de copie ou extrait de la présente, tous pouvoirs pour effectuer tous dépôts et remplir toutes formalités de publications légales ou autres.

Neuvième Résolution :

L'assemblée générale confère à tout porteur de copie ou extrait de la présente, tous pouvoirs pour effectuer tous dépôts et remplir toutes formalités de publications légales ou autres.

2021R01876SANB2

SOCIETE DE TOURISME ETD'ANIMATION «TELEMAQUE»

S.A au capital de 7.252.110 dinars

Siège social : Hôtel AL JAZIRA - Zone Touristique Plage Sidi Mahrez - Houmt Souk - Djerba

Identifiant unique RNE : 0307058V

Affiliation CNSS : 155517 - 26

Suivant procès verbal de l'assemblée générale ordinaire du 24 mai 2021 enregistré à la recette des finances de Djerba Houmt-Souk le 02 Juin 2021 sous le n°21802042 quittance n°M046418 dont deux exemplaires du dit procès verbal ont été déposés au centre National du Registre des Entreprises sous le n°202149809 Bulletin n°129 en date du 24/6/2021, les résolutions suivantes ont été adoptées :

Première résolution : Approbation des comptes :

- L'assemblée générale, après avoir entendu lecture, du rapport de conseil d'administration sur l'activité de la société

- pendant l'exercice clos le 31/12/2020;

- des rapports du commissaire aux comptes relatif à ce même exercice ;

Approuve les états financiers du dit exercice tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports, et notamment les conventions régies par les dispositions des articles 200 et suivants du Code des Sociétés Commerciales.

En conséquence, elle donne aux administrateurs quitus entier et sans réserve de leur gestion pour l'exercice 2020.

Deuxième résolution : Affectation des résultats : L'assemblée générale approuve les propositions du conseil d'administration relatives à l'affectation du résultat déficitaire de l'exercice 2020 s'élevant à DT (1.825.467,920).

Troisième résolution : Fixation des jetons de présence

L'Assemblée générale fixe le montant des jetons de présence à allouer aux administrateurs à un montant de 1.875,000 D pour l'exercice 2020 et par administrateur.

Quatrième résolution : Pouvoirs

L'Assemblée générale délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente assemblée pour effectuer toutes formalités où besoin sera.

2021R01878SANB2

Notice d'information pour l'augmentation du capital d'une société anonyme

(Etablie conformément aux dispositions des articles 163 et 164 du Code des Sociétés Commerciales)

Raison sociale : Société ZORGATI Véhicules

Forme de la société : S.A. ne faisant pas appel public à l'épargne

Identifiant Unique : 0878709 H - MF : 0878709 H/A/M/000

Objet social : la vente en gros des pièces de rechange et des outillages de tout genre

Capital social avant augmentation : 1 350 000 DT

Durée : 99 ans

Siège social : Route de M'saken - km - 4003 Sousse

Montant de l'augmentation : 250 000 DT

Nombre des actions à souscrire : 2 500 actions de 100 DT chacune sans prime d'émission.

Apports en nature : Néant

Avantages particuliers prévus statutairement : Néant

Versement des fonds : Les fonds provenant de la souscription des actions en numéraires seront versés à la Banque de l'Habitat (B H) agence Hammam Sousse compte indisponible n°14802802300700127137.

Délai de souscription : 15 jours à partir de la date de parution de la présente notice.

2021S00757SANB2

Renouvellement du mandat des membres du conseil d'administration

Et nomination du commissaire aux comptes et la nomination du PDG

Société «NORTH AMERICAN PRIVATE UNIVERSITY»

SA au capital de 2 000.000 Dinars

Siège social : Route de M'harza Km 1.5 Sfax

Identifiant Unique numéro 1227356P

CNSS : 531167-92

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale ordinaires des actionnaires de la société «NORTH AMERICAN PRIVATE UNIVERSITY en date du 15/7/2020 enregistré le 29 juin 2021 à la Recette des finances Arbi Zarrouk sous le numéro 21701772, il a été décidé ce qui suit :

1) Le renouvellement du mandat des membres du conseil d'administration pour un mandat de trois ans (2020-2021 et 2022). La composition du conseil d'administration est la suivante :

- Monsieur Amine Abid ;
- Monsieur Chafik Abid ;
- Monsieur Khalil Krichen ;
- Monsieur Moez Maalej

2) La nomination du commissaire aux comptes Mr Radhouen Kchaou inscrit au tableau de l'ordre des experts comptables de Tunisie pour les exercices 2020, 2021 et 2022.

Suivant procès-verbal du conseil d'administration de la société «NORTHAMERICAN PRIVATE UNIVERSITY en date du 15/7/2020 enregistré le 29 juin 2021 à la Recette des finances Arbi Zarrouk sous le numéro 21701771, il a été décidé de nommer Monsieur Chafik Abid président directeur général pour les années (2020-2021-2022).

Les extraits de ses procès-verbaux ont été déposés à RN le 29/6/2021.

2021X00793SANB2

Notice d'information pour l'augmentation du capital d'une société anonyme

Etablie conformément aux articles 164 et 302 du Code des Sociétés Commerciales

AUTO SERVICES TUNISIE

Société anonyme

Au capital social de 500.000 DT

Siège social : Centre Commercial «TUNIS CITY», Route de Bizerte, Cebelet Ben Ammar, Ariana - Tunisie

Identifiant unique:1114511G

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 4/3/2021 enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés 1er Bureau Tunis le 8/6/2021 sous le n°21503591, Quittance n°M004908, dont un projet a été déposé au centre national du registre des entreprises le 22/6/2021 sous le n°AC03722021, il a été décidé d'augmenter le capital de la société par conversion de créances certaines liquides échues et exigibles d'un montant de 1.500.000 DT par l'émission de 150.000 actions nominatives nouvelles à libérer intégralement lors de la souscription, portant ainsi le capital de 500.000 DT à 2.000.000 DT divisé en 200.000 actions d'une valeur nominale de 10 DT; Le délai du droit de souscription a été fixé à 15 jours à compter de la date de la publication de la présente notice au Journal Officiel de la République Tunisienne.

2021401736SANB2

Société Internationale de Promotion et d'Exploitation Touristique SIPET SA

Société anonyme

Au capital de 21 000 000 Dinars

Siège social : Hôtel Ibn Khaldoun, 30 Rue du Koweït 1002 Tunis

Identifiant unique : 0312395T

N° Affiliation CNSS : 266126 - 55

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 1er Juin 2021, enregistré à la recette des finances Nelson Mandela - Tunis le 11 juin 2021 sous n°21801803 Quittance 36886, il a été décidé :

- L'approbation des états financiers arrêtés au 31/12/2017.
- La nomination des administrateurs pour une durée expirant à l'issue de l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice 2020.
- La désignation du Cabinet EFC en qualité de commissaire aux comptes pour une durée expirant à l'issue de l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice 2020.
- La désignation de Mr Lassaad Smeidia en qualité de co-commissaire aux comptes pour une durée expirant à l'issue de l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice 2020.

En vertu du procès-verbal du Conseil d'administration tenu à la même date, enregistré sous n°21801804 Quittance 36888, il a été décidé :

- L'élection de Mme Leila Bouricha née Dali en qualité de Président du Conseil d'Administration pour toute la durée de son mandat d'administrateur expirant à l'issue de l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice 2020.
- La nomination de Mr Bechir Akkari en qualité de Directeur Général pour une durée expirant à l'issue de l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice 2020.

Un exemplaire de chacun des PV précités a été déposé au Registre National des Entreprises le 25 juin 2021 sous n°202150600.

2021401751SANB2

Société du Pôle de Compétitivité de Monastir / Fejja

Société anonyme

Au capital de 40 000 000 dinars

Siège social : Hôtel d'entreprises

Pôle industriel "neopark El Fejja"

El Fejja Mornaguia - 1153

Identifiant unique : 0978598B

Matricule fiscal : 978598/B/A/M/000

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire, réunie le 25 mai 2021, enregistré en date du 8 juin 2021 à la recette des finances sous le numéro 21701205, quittance n°M025813 dont un exemplaire a été déposé au Registre National des Entreprises le 10/6/2021 il a été décidé ce qui suit :

1- Approbation des états financiers de l'exercice 2020,

2- Approbation des conventions régies par les dispositions de l'article 200 et suivants et de l'article 475 du code des sociétés commerciales.

3- Jetons de présence alloués aux membres du Conseil,

4- Affectation des résultats de l'exercice 2020.

5- Quitus aux administrateurs.

2021401752SANB2

Société du Pôle de Compétitivité de Monastir / Fejja

Société anonyme

Au capital de 40 000 000 dinars

Siège social : Hôtel d'entreprises

Pôle industriel "neopark El Fejja"

El Fejja Mornaguia - 1153

Identifiant unique : 09785988

Matricule fiscal : 978598/B/A/M/000

En vertu du procès-verbal du Conseil d'Administration, réunie le 25 mai 2021, enregistré en date du 8 juin 2021 à la recette des finances sous le numéro 21701204, quittance n°M025800 dont un exemplaire a été déposé au Registre National des Entreprises le 10/6/2021 il a été décidé ce qui suit :

Reconduire Madame Neila Nouira Gongi dans les fonctions de Présidente Directrice Générale du Pole de compétitivité Monastir - El Fejja pour une durée d'une année expirant à l'issue de l'assemblée générale ordinaire devant statuer sur les comptes de 2021.

2021401753SANB2

UIB ASSURANCE

Société anonyme

Siège social : Rue du Lac Turkana - Les Berges du Lac, 1053 Tunis

MF : 1685183L

En vertu du P.V de l'assemblée générale ordinaire du 28 mai 2021 enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés 1er Bureau Tunis le 25 Juin 2021 sous le n°21804118. Quittance n°5535, dont deux copies ont été déposées au Centre National du Registre des Entreprises le 28-6-2021 sous le n°202151050 il a été décidé d'approuver :

- Le Rapport de Gestion du Conseil d'administration pour l'exercice 2020.

- Le Rapport Général du Commissaire aux comptes pour l'exercice 2020.

- Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

- Quitus aux administrateurs pour la gestion au titre de l'exercice 2020.

- Le Rapport Spécial du commissaire aux comptes sur les conventions visées par l'article 200 du Code des Sociétés Commerciales

- La fixation du montant des jetons de présence.

- Le renouvellement du mandat d'administrateurs de Madame Marlène PRADEILLES et Monsieur Taoufik LACHKER - HIDARA.

- Délégation des pouvoirs nécessaires pour l'accomplissement des formalités légales.

2021401757SANB2

SOCIETE AGRICOLE ESSANIA

S.A au capital de 4.800.000 dinars

Siège social : Km 4 Route Ain Tbornok Grombalia

MF : 8361061E/N/M/00

Suivant le procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire de la société Agricole Essania en date du 21 mai 2021, enregistré à la recette des finances Avenue de la Paix Grombalia le 25 mai 2021 sous le n° 21702204, quittance n°M034500 il a été décidé de :

Nomination de Prao dit en qualité de commissaire aux comptes pour une durée de trois ans finissant à la date de l'assemblée générale statuant sur les comptes.

Deux exemplaires de PV sus mentionnés ont été déposés au Centre National du Registre Des Entreprises de Nabeul en date du 25 juin 2021 sous le numéro d'annonce 202150943.

2021401758SANB2

Société EL HAMD

S.A. au capital de 3 000 000 dinars

Siège social : Km 4 Route Ain Tbornok Grombalia

M.F : 1388572 P/N/M/000

Suivant le procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire de la société EL HAMD en date du 21 mai 2021, enregistré à la recette des finances Avenue de la Paix Grombalia le 25 mai 2021 sous le n° 21702209, quittance n°M034524 il a été décidé de :

1. Renouveler le mandat des administrateurs pour une période de 3 ans finissant à la date de l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice 2023 :

- Mr Mustapaha Trabelsi

- Mr Ahmed Trabelsi

- Mr Hichem Trabelsi

2. Nomination de Cabinet d'expertise PROAUDIT en qualité de commissaire aux comptes pour une durée de trois ans finissant à la date de l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice 2023.

Suivant le procès-verbal du Conseil d'Administration de la Société EL HAMD en date du 21 mai 2021 enregistré à la recette des finances rue de la Paix Grombalia le 25 mai 2021 sous le n°21702205, quittance n°M034503, il a été décidé de :

- Nommer Monsieur Mustapha Trabelsi Président du Conseil d'Administration de la société et Monsieur Hichem Trabelsi directeur Général de la société pour la durée de son mandat d'administrateur.

Deux exemplaires de PV sus mentionnés ont été déposés au Centre National du Registre Des Entreprises de Nabeul en date du 25 juin 2021 sous le numéro d'annonce 202150946.

2021401759SANB2

SOCIETES A RESPONSABILITE LIMITEE

SOCIETE DHOHA DE PROMOTION IMMOBILIERE

Société à responsabilité limitée

Au capital de 1 260 000,000 DT

Identifiant unique : 0970455B

Suivant assemblée générale tenue le 13 juillet 2020, dont son procès-

verbal a été enregistré à la recette des finances Ezzahra en date du 23 juillet 2020 (enregistrement n°20101089, quittance n°M025451). Il a été décidé :

- Le transfert du siège social de la société comme suit : Bureau n°02, Mezzanine, Bloc A, Complexe Immobilière Ezzahra Center, avenue Habib Bourguiba, Ezzahra Ben Arous.

- La fixation de la durée des fonctions du gérant actuel soit à durée indéterminée avec effet dès la création de la société (Août 2006) ;

- La mise à jour et la modification conséquente des statuts.

Une copie de l'assemblée générale extraordinaire a été déposée au registre national des entreprises en date du 8 juin 2021 sous le numéro 202142194. La publication légale a été publiée au niveau du bulletin officiel du registre national des entreprises en date du 8 juin 2021 sous le numéro 116. Annonce n°202142194.

Suivant assemblée générale tenue le 15 avril 2021, dont son procès-verbal a été enregistré à la recette des finances Ezzahra en date du 21 avril 2021 (enregistrement n°21700814, quittance n°M018742), il a été décidé la mise à jour et l'adoption des nouveaux textes des statuts en date du 15 avril 2021. Les statuts mis à jour ont été enregistrés à la recette des finances Ezzahra en date du 22 avril 2021 (enregistrement n°21700823, quittance n°M018817).

Une copie de l'assemblée générale extraordinaire et des statuts mis à jours a été déposée au registre national des entreprises en date du 8 juin 2021 sous le numéro 202142196. La publication légale a été publiée au niveau du bulletin officiel du registre national des entreprises en date du 8 juin 2021 sous le numéro 116, annonce n°202142196.

2021X00788SRLB2

COATS INDUSTRIAL TUNISIE SARL

Capital social : 900.000 DT

Siège : 52, Rue du Tissage - Douar Hicher - 2086 Manouba

Identifiant Unique : 983122A

Suivant un procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 15/4/2021 enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés, 1er Bureau Tunis, le 31/5/2021 sous Qn°M004524 n°Enrg21803277.

Mr Soundararajan Parthasarathy a démissionné de ses fonctions de cogérant.

Les associés ont décidé de nommer Mr. Frédéric Vérague en qualité de cogérant pour une durée indéterminée avec pouvoirs de signature séparée.

Dont un exemplaire du P.V a été déposé au Registre National des Entreprises sous l'identifiant unique n°983122A le 2/6/2021.

2021401728SRLB2

COATS TRADING TUNISIE Sarl

Capital social : 385.000 DT

51, Rue du Tissage - 2086 Douar Hicher - Manouba

Identifiant Unique N° : 983093N

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 15/4/2021 enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés, 1er bureau, Tunis le 31/5/2021 sous Qn°M004525 n°Enrg21803278.

Mr. Soundararajan Parthasarathy a démissionné de ses fonctions de cogérant.

Les associés ont décidé de nommer Mr. Frédéric Vérague en qualité de cogérant pour une durée indéterminée avec pouvoirs de signature séparée.

Dont un exemplaire du P.V a été déposé au registre National des entreprises sous l'identifiant unique N° 983093N en date du 2/6/2021.

2021401729SRLB2

AUTRES SOCIETES

Avis

Société Mutuelle Centrale des Services Agricoles " Grandes Cultures"

49, Avenue Farhat Haced 1000 Tunis RP

La Société Mutuelle Centrale des services Agricole «Grandes Cultures» sise à 49 Avenue Farhat Hached 1000 Tunis RP son registre de commerce portant le n°B158721998, informe ses adhérents que, suite à la situation relative à la pandémie du COVID-19 et conformément aux mesures préventives prises par les autorités tunisiennes l'assemblée générale extraordinaire prévue le vendredi 2 juillet 2021 est reportée à une date ultérieure.

2021T00676SODB2

FONDS DE COMMERCE

Ventes de fonds de commerce

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte enregistré à la recette des finances Ezzahra en date du 11/6/2021 quittance n°M023943 enregistrement n°21201131 Mme Saliha Jelassi CIN n°05151315 a vendu à Mme Iljia Bent Lakhdhar Khayzour CIN n°03694046 tout le fonds de commerce sis au n°26 avenue Farhat Hached Ezzahra exploité pour vente fruits secs.

Toute opposition devra être déposée chez le vendeur sis n°10 rue 1008 Ben Arous pendant 20 jours de la date de la parution de cet avis au JORT.

Cet avis a été publié aux journaux La Presse et Essahafa du 30/6/2021.

2021T00679FCCC2

Donation d'un fonds de commerce

Par acte notaire rédigé par le Maître Chamseddine Barrouta et le Maître Saïda Barrouta enregistré à la recette des finances rue du Paradis Ariana le 21/5/2020 quittance n°M039458 enregistrement n° 20002222 Mr Walid Ben Mohamed Ben Ammar Maraoui a fait donation à sa femme Aouatef Bent Wannes Ben Hédi Ben El Hadef tout le fonds de commerce situé au n°86 rue l'aéroport Dar Fadhal - La Soukra Ariana exploité comme café enregistré à la RNE sous le n°1089939/L.

Toutes oppositions seront déposées chez Mr Walid Ben Mohamed Ben Ammar Maraoui pendant 20 jours de la date de la parution au JORT.

Cet avis a été publié au journal Echourouk du 30/6/2021.

2021T00681FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant l'acte sous seing privé en date du 9/6/2021 enregistré à la recette des finances de Bousalem le 10/6/2021, n° d'enregistrement 21200913 quittance n°M020528, Madame Randa Ben Naseredine Gharbi épouse Bassem Saibi titulaire de la CIN n°08536333 délivrée le 30/3/2019, demeurant agence immobilière de quartier pour le logement a vendu à Madame Rania Ben Nouredine Sakouhi, titulaire de la CIN n°07920941 délivrée le 16/7/2019, demeurant à Boua-ouane Jendouba la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels exploité comme Institut Privé d'enseignement primaire et pré-primaire "La fontaine" sise à 17 cité Al Kods Bousalem. Les oppositions seront reçues entre les mains de madame Randa Ben Naseredine Gharbi à son local cité agence immobilière de quartier pour le logement Béja dans un délai de 20 jours à partir de sa publication au JORT.

Le présent avis a été publié au journal Essabah le 17/6/2021.

2021R01863FCCC2

Avis de donation

Par a.s.s.p de donation du 16/11/2020 enregistré à la recette des finances avenue Habib Bourguiba Tozeur le 24/11/2020 reçu M031717 enregistrement 20102818 rédigé par Mtre Mohamed Bouattour Avocat à la cour dont l'étude au centre dorra A5 Manar 3 Tunis, Sieur Mohamed Hichem Bouattour pharmacien à l'avenue Aboulkacem Chebbi a donné à sa fille Dame Mariem épouse Ahmed Amine Ben Youssef pharmacienne résidant à lotissement Amen bloc 18 App 5 Manar 1 sa pharmacie dénommée Annakhil sise à l'avenue Farhat Hached immeuble Chiraz avec tous ses éléments corporels et incorporels immatriculée au RNE sous l'identifiant unique 0207961 M.

Une copie de l'acte a été déposée au fonds de commerce.

La donation a été publiée au quotidien Essabeh le 5/5/2021.

Toute tierce opposition doit être déposée dans les vingt jours qui suivent cet avis à l'étude Maître Mohamed Bouattour centre dora A5 Manar 3 Tunis.

2021R01864FCCC2

Avis

Suite à l'acte notarié du 28/5/2021 rédigé par Maître Mencheri Mohamed Ekbel et son assesseur et enregistré à la recette des finances d'Ariana à travers l'enregistrement mensuel de registre; Madame Jamila Bent Mustapha Ben Belgacem Abid a cédé toutes ses parts dans le fonds de commerce du café et pizzeria sis 1 rue Abou Walid Ibn Rochd Riadh Andalous registre de commerce A0315712008 et matricule fiscal; 654390/N au profit de sa fille : Hinda Bent Mustapha Ben Mohamed Torkhani et suite à cela elle devient la seule propriétaire de ce fonds.

Cette annonce a été publiée au journal le Quotidien du 29/6/2021.

2021R01865FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé du 11/6/2021 enregistré à la recette des finances de Mégrine le 14/6/2021 sous le numéro 21202577, Mme Ben Smida Belkis (CIN : 00772315) a vendu à Mr Abidi Heythem (CIN : 09620024) la totalité du fonds de commerce sis au 33 Av. Bourguiba - Mégrine, immatriculé au RNE 1707286P.

Les oppositions sont admises chez l'acquéreur au 33 Av. Bourguiba - Mégrine, et ce dans le délai de 20 jours à compter de la parution de cette publication au jort.

La dite vente a été publiée aux journaux «Essahafa» et «La Presse» du 24/6/2021.

2021R01871FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé du 27/5/2021 enregistré à la recette des finances Grombalia le 27/5/2021 Quit M035629 Enreg 21202260. M Moez Aouissaoui résident Grombalia a vendu à M Moaun Ben Said résident Grombalia la totalité du fonds de commerce sis à l'avenue 2 Mars 1934 Grombalia.

Toute opposition doit être faite entre les mains de l'acheteur M Moaun Ben Said à l'adresse de ce fonds dans un délai de vingt jours à partir de la publication de cet extrait au journal officiel.

L'annonce a été publiée dans la revue Chourouk et le Quotidien le 11/6/2021.

2021R01872FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé signé le 14/6/2021 et le 21/6/2021, enregistré à la recette des finances Bouargoub en date du 23/6/2021 sous le numéro 21200394 quittance n°M013111. La Société AYA Informatique et Bureautique, SUARL, inscrite au Registre National des Entreprises sous l'identifiant unique n°1334638W, dont le siège social est sis à l'Avenue 14 Janvier Bouargoub Nabeul, a vendu à la Société AZIZA de Commerce de Détail, S.A inscrite au Registre National des Entreprises sous l'identifiant unique n°1259149J, dont le siège social est sis au n°22 Rue de l'électricité Z.I Ben Arous 2013, la totalité du fonds de commerce exploité pour toute activité commerciale au local n°1 sis à Immeuble Zohra Béji - Avenue 14 Janvier Bouargoub Nabeul, et ce avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Les oppositions doivent être faites entre les mains de la société AZIZA du Commerce de Détail à son siège social sis au n°22 Rue de l'électricité Z.I Ben Arous 2013, dans les 20 jours à compter de la publication de cet avis au JORT.

Ce même avis a été publié aux journaux quotidiens Al Chourouk et Le Quotidien en date du 30 juin 2021.

2021R01881FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé signé le 27/5/2021 et 21/6/2021, enregistré à la recette des finances Bouargoub en date du 23/6/2021 sous le numéro 21200392 quittance n°M013108, Madame Amina Bent Abdelatif Boussouda, de nationalité tunisienne, titulaire de la CIN n°06488750, inscrite au Registre National des Entreprises sous l'identifiant unique n°1609151/B, demeurant à Cité Hachad Bouargoub Nabeul, a vendu à la Société AZIZA de commerce de détail S.A inscrite au Registre National des Entreprises sous l'identifiant unique n°1259149J dont le siège social est sis au n°22 Rue de l'électricité Z.I 2013 Ben Arous, la totalité du fonds de commerce exploité pour la vente des fruits secs, sis au «GP 1 - Avenue de la Révolution Bouargoub Nabeul», et ce avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Les oppositions doivent être faites entre les mains de la société AZIZA du commerce de détail à son siège social sis au n°22 Rue de l'électricité Z.I 2013 Ben Arous, dans les 20 jours à compter de la publication de cet avis au JORT.

Ce même avis a été publié aux journaux quotidiens Al Chourouk et Le Quotidien en date du 30/6/2021.

2021R01882FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé signé le 27/5/2021 et 21/6/2021, enregistré à la recette des finances Bouargoub en date du 23/6/2021 sous le numéro 21200393 quittance n°M013109, Madame Amina Bent Abdelatif Boussouda, de nationalité tunisienne, titulaire de la CIN n°06488750, inscrite au Registre National des Entreprises sous l'identifiant unique n°1609151/B, demeurant à Cité Hachad Bouargoub Nabeul, a vendu à la Société AZIZA de commerce de détail S.A inscrite au Registre National des Entreprises sous l'identifiant unique N°1259149J dont le siège social est sis au n°22 Rue de l'électricité Z.I 2013 Ben Arous, la totalité du fonds de commerce exploité comme Parfumerie, sis au «GP 1 - Avenue de la Révolution - Bouargoub Nabeul», et ce avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Les oppositions doivent être faites entre les mains de la société AZIZA du commerce de détail à son siège social sis au n°22 Rue de l'électricité Z.I 2013 Ben Arous, dans les 20 jours à compter de la publication de cet avis au JORT.

Ce même avis a été publié aux journaux quotidiens Al Chourouk et Le Quotidien en date du 30/6/2021.

2021R01883FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé en date du 25/6/2021, enregistré à la recette des finances les Berges du Lac le 28/6/2021 sous le n° d'enregistrement 21204797 Quittance M051643, Mr Tarek Ben Ezzedine Ben Khemiss Ben Chikh Boubaker titulaire de la CIN n°05441158 et inscrit au registre national des sociétés sous l'identifiant unique n°T1157084 ancien n°A01127982010, demeurant au 09 Avenue Habib Bourguiba la Marsa - Tunis; a vendu la totalité du Fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels exploité pour une activité de Pharmacie vente au détail catégorie A / Jour et constitué au local sis à l'angle Rue Torkana et Lac La DOUGGA Les Berges du Lac - Tunis à Mme Hela Bent Mohamed Ben Menadi ép Slim Zrig titulaire de la CIN n°05443521 et demeurant au 194 Rue Hédi Chaker La Marsa - Tunis.

Toute opposition doit être notifiée entre les Mains de Maître Nada Chekir Avocate auprès de la cour d'appel sise au 27 avenue Taieb Mhiri Immeuble Yasmina 2ème étage - N°87 Ariana et ce dans un délai de 20 jours à compter de la date de parution de cet extrait au JORT.

La présente publication a été en outre publiée aux journaux «Le Quotidien» et «Al Chourouk» en date du 30/6/2021.

2021R01885FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte de vente en date du 31/5/2021 et enregistré le 31/5/2021 quittance n°M014743 Mme Sabrine Ben Yahia a vendu le fonds de commerce qui consiste à la vente des articles traditionnels sise à l'Avenue Farhat Hached Sahline à M Salhi Wael avec tous ses éléments matériels et moraux, l'opposition sera faite auprès de la vendeuse dans les 21 jours dès l'apparition de cette annonce.

Cette annonce est publiée sur le journal Echourouk du 26/6/2021.

2021S00747FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte SSP en date du 17/6/2021, enregistré à la recette des finances Trocadéro Sousse le 21/6/2021, sous n°21201221, quittance n°M024818, Mr Tarek Boukari, titulaire de la CIN n°08465621, a vendu et cédé à Mr Mohamed Amine Samouda, titulaire de la CIN n°09299003 et à Mr Karim Mrad, titulaire de la CIN n°09273868, la totalité du fonds de commerce du local destiné Restaurant Pizzeria dénommé «TRATTORIA DA FRANCO», sis à l'Avenue Sadoc Mkadam - Cité Sahloul1 Sousse. Les oppositions se font entre les mains des acheteurs au local concerné, dans un délai de 20 jours de l'apparition de cette annonce au JORT.

Cet avis a été publié aux journaux «Echourouk» et «Le Quotidien» du 25/6/2021.

2021S00750FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé signé le 16/6/2021 et enregistré à Zawyette Sousse le 16/6/2021 sous quittance n°Mo16417 enregistrement 21200692 rédigé par maître Nader Gharbi avocat matricule fiscal n°1069476/P, Ramzi Ben Hssin Jriji titulaire de la carte d'identité n°05553321 résidant Rue Basatinne Thrayette, a cédé à Sana Bent Mansour Chritti titulaire de la carte d'identité n°09267605,

résidante à l'avenue 9 Avril Thrayette Sousse, la totalité d'un fonds de commerce Boulangerie El Joumhourya sis à la rue Basatinne Thrayette Sousse exploité comme boulangerie et inscrite au registre national des entreprises sous le n°1134604 X.

Les oppositions des créanciers seront acceptées entre les mains de l'acheteuse au local du fonds de commerce situé à la rue Basatine Thrayette Sousse et ce dans un délai de 20 jours à partir de l'insertion de la cession au journal officiel.

La publication de cette cession a été faite au journal Echourouk n°10887 du 26/6/2021.

2021S00751FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date du 19/4/2021 enregistré à la recette des finances de Ouardanine le 22/4/2021 sous le numéro 21200269 quittance n°M006719, Mr Nabil Mabrouk (CIN n°06770997), demeurant à n°2 Rue Fradj Grissa Ouardanine Monastir, a vendu à Mr Mustapha Elkarbiya, (CIN n°6914155), demeurant à l'avenue la Liberté Ouardanine Monastir, le fonds de commerce vente des produits alimentaire en détail, sise à la route Masjed Issa Ouardanine Monastir. Les éventuelles oppositions doivent se faire entre les mains du maître Jaouhar Mejrisi l'avocat à la cour d'appel dont son bureau sise à la rue Chaabenne B'houri Houmet Trabilsiya Monastir.

Cet avis est publié aux journaux «Al-Shorouk» et «Le Quotidien» le 4 mai 2021.

2021S00754FCCC2

Don d'un fonds de commerce

Suite à un acte notarié du 21/6/2021 rédigé par les deux notaires Imen Ferjani et Wafa Ben Ali enregistré à la recette des finances à Enfidha le 23/6/2021 sous le n°M024113, il résulte que madame Hadda Bent Mohamed Mhedhbi titulaire de la cin n°02811307 a fait un don à Nadia Mhedhbi titulaire de la cin 02990104 tout le fonds de commerce concerné de vente de produit d'esthétique et couture et parfumerie avec ses éléments corporels et incorporels sise à l'avenue Hédi Chaker Enfidha Inscrit au registre de commerce sous le n°A136791997 de l'autorisation commerciale 174742/Q. Toute opposition doit être présentée dans les vingt jours au plus tard après insertion de cet extrait au Journal officiel de la République Tunisienne à l'adresse suivante : 71 avenue Hédi Chaker Enfidha.

Cet avis a été publié aux journaux «Essahafa» et «la Presse» du 29/6/2021.

2021S00755FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé enregistré à la recette des finances Guremda Sfax le 3/6/2021 sous le numéro 21201232 quittance n°M040431 Sameh Bent Youssef Ben Sassi Ghadrib épouse Fekfek Mohamed a vendu à Mohamed Naceur Eddine Ben Noureedine ben Naceur Barhoumi le fonds de commerce sis à la route Guremda Km 5.5 Sfax.

Les oppositions s'effectuent dans le délai de 20 jours de la publication au JORT au bureau de maître Lotfi Sghaier sis à 3; Rue Patrice Lumumba immeuble Sfax City 3ème étage n°15.

Cette vente a été publiée au journal El chourouk le 17/6/2021.

2021X00779FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date du 30 Avril 2021 enregistré à la recette des finances Gremda le 9 Juin 2021 n° de quittance M042467 n° d'enregistrement 21201277, le sieur Mohamed Ktata C.I.N 01783746 sis à la route avenue Eljoumhouria n°48 Gremda Sfax a vendu au sieur Zouhair Boukhtir C.I.N 05370649 demeurant à la route l'Afran km 11 Sfax la totalité du Fonds de commerce exploité à la mécanique des voitures et vente de l'huile des voitures et des pièces de rechange situé à la route Gremda km 7 Sfax.

Toutes les oppositions doivent être effectuées entre les mains de l'acheteur au local du Fonds de commerce situé à la route Gremda km 7 Sfax dans un délai de vingt jours à partir de la date des présentes.

Cet avis est publié au journal "Alchourouk" le vendredi 25 juin 2021.

2021X00782FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé légalisé le 28/4/2021 et le 3/5/2021, enregistré à la recette des finances avenue Tarek Ibn Zied Bizerte le 8/6/2021, Quittance n°M031685, Enregistrement n°21202102, Abdelkader Ben Mefteh Ben Mohamed Ben Slimen Trabelsi, titulaire à la CIN n°05603514, identifient unique n°1586533L, demeurant à Sidi Boukhriss Corniche El Rawabi Bizerte, a vendu à la société les abattoirs Chahia, SARL, identifient unique n°14904138, son siège social est à route Sidi Salem km 1.5 - 3000 Sfax médina Sfax, la totalité du fonds de commerce exploité dans la vente des viandes et des viandes de volaille avec toutes sortes et extraits, qu'ils soient frais ou cuits, au local située au 510 rue Ali Nouri, la Corniche, à côté de l'hôtel Galata Bizerte.

Les oppositions doivent être faites au cabinet de Maître Ahmed Ennouri, Avocat, sis à 27 rue Habib Achour Imm Anis Sfax, dans un délai ne dépassant pas les vingt jours à compter de la date de publication du présent avis au JORT.

Cet avis a été publié au journal «Assabah» du 17/6/2021.

2021X00790FCCC2

Avis

Monsieur Tarak Ben Mohamed Tahar Ben Bouaziz Gadri, déclare qu'il possède suivant contrat de vente s.s.p. avec signature légalisée à la municipalité de Sfax le 14/6/2021

enregistré à la Recette de Finances Diar El Wafa le 28/6/2021 n° d'enregistrement 21203287 quittance n°50934 - la totalité du fonds du commerce avec tous ses éléments matériaux et moraux du local sis à l'avenue Majida Boulila immeuble exploité dans la vente de produits alimentaires en détail qui est à la propriété de Monsieur Tahar Khanfir loué au vendeur par contrat de location établi le 17/3/2010 enregistré à la recette de d'enregistrement des contrats de Sociétés le 17/3/2010 n°10301452 quittance n°M001535.

Celui qui a une opposition doit la présenter dans un délai ne dépassant pas les 20 jours à partir de la date de la publication de cet article au J.O.R.T.

2021X00791FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé daté du 10/6/2021 enregistré à la recette des finances de Carthage le 22/6/2021 quittance n°M051841 enregistrement n°21201240. La société MAYA ALYSSA a vendu à Monsieur Mohamed Mounir Ben Sassi la totalité du fonds de commerce exploité dans le local commercial sis au 02, Rue des Hafsides - Marsa plage ayant une superficie utilitaire de vingt-huit mètres carrés et se trouvant entre un café et un magasin de chaussures et destiné à tous les commerces à l'exception des produits alimentaires de tout genre.

Les oppositions seront formulées entre les mains de Maître Charfeddine Dhrif, avocat à la cour de cassation, ayant son étude au 15, rue Ghandi Tunis, dans un délai de vingt jours à partir de la parution du présent avis au journal officiel de la République Tunisienne.

Le présent avis est paru au journal Echourouk du 25/6/2021.

2021401730FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé du 8/6/2021 enregistré le 14/6/2021 suivant reçu n°Mo37263 et n° d'enregistrement 21201569, Mr Ahmed Sebai titulaire de CIN 04737235 a vendu à Me Wassila Bouhlali titulaire de la CIN 02764429 tout le fonds de commerce avec ses composantes corporelles et incorporelles à usage de toute activités commerciales et actuellement exploité comme café, sis à la rue 4657 cité Bougatfa 2 route Béja kilomètre 3 Sidi Hassine Tunis. Cette vente a été publiée aux journaux Echourouk et le Quotidien le 24 juin 2021.

Toute opposition sur le montant du prix de la vente devra se produire au domicile du mandataire de l'acheteuse Mr Ahmed Bouhlali sis au 31 rue Osman dey Sidi-Hassine Tunis, et ce dans les vingt jours qui suivent la publication de cette annonce au journal officiel de la République Tunisienne.

2021401731FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date du 14/6/2021 enregistré à la recette des finances La Goulette le 16/6/2021 quittance n°51641 enregistrement n°21203502 Madame Zoghlami Awatef épouse Ben Sassi Chokri a vendu à M. Elmkawer Nizar la totalité du fonds de commerce sis à Elaouina Avenue Elhabib Bourguiba n°42 El Aouina Tunis.

Pour toute opposition dans le délai de 20 jours à partir de la parution du présent avis au journal officiel de la République Tunisienne, s'adresser au bureau d'étude de Maître Marzouki Soumaya, avocate, Elaouina Avenue Elhabib Bourguiba n°22 cité Etaieb Elmhiri Tunis.

Cet avis a été publié aux journaux Essabeh et le Temps du 19/6/2021.

2021401744FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant contrat de vente enregistré à la recette des finances de Bab Souika le 24/7/2012 Quittance numéro 12202065, reçu numéro M034573.

M. Jalal Al Karimi a vendu à M. Al Bashir Al Barkawi tout le fonds de commerce exploité comme café de la première catégorie, situé à la Rue Al Toumi, numéro 18/16, au rez-de-chaussée de Hafsia, Tunisie, toutes les oppositions doivent être déposées chez le vendeur à l'adresse du fonds dans un délai de 20 jours à partir de la publication au JORT.

Cette annonce été publiée dans le journal Al-Shorouk le 23/6/2021.

2021401750FCCC2

Cession d'un fonds de commerce

Il appert qu'en vertu d'un ASSP établi par Maître Moez Mezghani daté du 24/6/2021 et enregistré à la recette des finances Carthage le 28/6/2021 enregistrement n°21201272 quit 052683, la Société TCHEVAP SUARL, identifiant RNE 0011866D, MF 00118660D/A/M/000 représentée par son gérant ayant son siège social au 51, avenue Habib Bourguiba Carthage Tunis a cédé la totalité du fonds de commerce exploité en Restaurant sis au 51, Av. Habib Bourguiba Carthage - Tunis avec l'ensemble des éléments matériels corporels et incorporels au profit de Mr Karim Daoud, titulaire de la CIN n°00320848, non encore inscrit au RNE n'ayant pas de matricule fiscal, demeurant à l'avenue Didon Carthage - Tunis.

Les oppositions doivent être formulées entre les mains de l'acquéreur ayant son domicile à l'avenue Didon Carthage - Tunis dans un délai n'excédant pas 20 jours à compter de la date de la présente publication.

Extrait est publié au journal «Le Quotidien» paru le 01/7/2021.

2021401763FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant contrat enregistré à la recette des finances Ariana le 26 mai 2021 quittance n°43588 enregistrement n°21203523 Mr Anis Bent Abdeltif Balbouli titulaire de la CIN 08702577 a vendu un fonds de commerce d'un café catégorie 1 sis à 13 rue Massaoudi cité Al Fateh La Soukra Ariana à Mme. Yamina Bent Hedi Ben Hssan el Ouni titulaire de la CIN 00210994.

Les oppositions doivent être présentées entre les mains de l'acheteur à l'adresse du fonds de commerce dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cet avis au JORT.

Cet article a été déposé au journal le quotidien du 30 juin 2021.

2021401765FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé daté du 18/6/2021 enregistré à La Marsa Tunis le 22/6/2021 sous le numéro 21203463 quittance 57094; Monsieur Bilel Ben Rabha demeurant à Sidi Sofiene La Soukra Ariana a vendu à monsieur Karime Zahrouni demeurant au 44 rue Elysse Sidi Fradj La Soukra Ariana ; la totalité du fonds de commerce de Boucherie exploité au 01 Rue Charles De Gaule Bhar Lazrek La Marsa Tunis

Les oppositions seront reçues dans les vingt jours de la publication au domicile du vendeur sis à Sidi Sofiene La Soukra Ariana. Ces extraits ci-dessus mentionnés ont été publiés dans le journal quotidien Echourouk numéro 10887 du 26/6/2021.

2021401766FCCC2

Location gérance libre

Location d'un fonds de commerce

(Gérance libre)

Société "RHAES BARZAK"

MF : 1724854Y

Suivant acte sous seing privé légalisé de signature en date de 12 Avril 2021 enregistré à la recette des finances de la Marsa, le 4 Juin 2021 quittance n°M051160 enregistrement n°21502944. Mr Abdelhamid Rawafi, CIN n°02617163 délivrée le 23/8/2010 à Tunis, a loué à la société "RHAES BARZAK" représentée par son gérant Mr Mouhamed Foued Charfeddine la totalité du fonds de commerce lui revenant, dont le local situé au 06 Avenue Habib Bourguiba Sidi Bou Said Tunis à partir du 15/5/2021 jusqu'au 14/5/2024 destiné à la restauration.

2021T00672FCCC3

Location d'un fonds de commerce (Gérance libre)

Société "VENERDI TREDICI"

MF : 1725513H

Suivant acte sous seing privé légalisé de signature en date de 21 mai 2021 enregistré à la recette des finances d'el Menzah 6, le 11 Juin 2021 quittance n°M060487 enregistrement n°21503546. Mr Dhia Meymouna, CIN n°08710750 délivrée le 7/5/2009 à Tunis, a loué à la société "VENERDI TREDICI" représentée par son gérant Mr Ahmed Harguel la totalité du fonds de commerce lui revenant, dont le local situé au 97, Avenue de l'Ere Nouvelle Riadh Ennasr 2 Ariana à partir du 01/6/2021 jusqu'au 31/5/2024 destiné à la restauration. La location sera renouvelée tacitement entre les deux parties avec les mêmes conditions et la même période.

2021T00673FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Suivant acte de convention enregistré à la recette des finances Rue Al Jazira Tunis n° de Quittance : M 015796, n° d'Enregistrement 21300756 en vertu du quel Société Hamaden Commerce MF 1143591L.

A loué la totalité du fonds de commerce sis à 05 rue Medressa Slimania - Tunis à la société KAHRAMEN DE COMMERCE, à partir du 01/02/2021 au 31/01/2022.

Cet avis a été publié au journal «al shorouk» du 26/6/2021.

Les oppositions se font entre les mains du locataire au local concerné 05 Rue Medressa Slimania Tunis, dans un délai de 20 jours de sa parution au JORT.

2021T00678FCCC3

Résiliation de contrat de location d'un fonds de commerce

Suivant un contrat de résiliation de contrat de location d'un fonds de commerce le 04 et 05 mars 2021 enregistré à la recette des finances avenue Taieb Mhiri Nabeul le 8/3/2021 numéro de reçu MO18677 numéro d'enregistrement 21300907, un accord a eu lieu entre le bailleur le propriétaire d'un fonds de commerce Bakhta fille Ibrahim Alani veuve Hédi Bel hadj et Hédi fils Salem arriére Dahmani Benslama pour résilier le contrat de location de fonds de commerce ce qui se manifeste en tout de commerce avec ses éléments matériels et morales exploité dans le local situé avenue Farhat Hached numéro 2 premier étage immeuble Bacha Nabeul enregistré dans le registre national des entreprises section Nabeul immatricule unique 0054699T.

Toute opposition doit être faite entre les mains du locataire d'un fonds de commerce Hadi fils Salem arrière Dahmani Benslama résidant avenue Abdelaziz Thalbi numéro 18 Nabeul dans un délais du 20 jours à la date de la publication de cette résiliation au j.o.r.t.

Ce contrat de résiliation de contrat de location d'un fonds de commerce a fait l'objet d'une publication au journal «Al chourouk» le samedi 19/6/2021 annexe page 6 et «le Quotidien» page 24.

2021401756FCCC3

ASSOCIATIONS, PARTIS, SYNDICATS ET SYNDICS

Constitutions

Constitution syndicat des copropriétaires

Suivant PV de l'Assemblée générale constitutive de syndicat «Résidence Seshat», en date du 18/10/2020, enregistré à la recette des finances Borj El Wzir le 19/10/2020, reçu M048481, enregistrement 20702525, siège Bureau du syndicat sis résidence Seshat avenue Jawdet Hayet Chotrana 01 Sokra, compositions du syndicat :

- Anis Ajroud : Président.

- Nizar Dridi : Trésorier.

- Karim Ben Jemaa : Membre.

- Jalel Ouennich : Membre.

- Dhaker Oueslati : Membre.

- Houssem Majdoub : Membre.

2021T00680APSF1

Constitution d'une amicale

Le nom : amicale des agents des employés de la municipalité de Ghezala

Adresse générale : Municipalité ghezala.

Objectifs :

- Réalisation d'activités sociales, culturelles et de divertissement

- Travailler pour prendre soin de la situation sociale des personnes impliquées

- Chercher à permettre aux membres de l'amicale d'élargir et d'enrichir leurs connaissances professionnelles et générales.

- Lier et consolider les relations entre ses membres.

Membres :

Le Président : Mohamed Elmay

Secrétaire général : Gharbi Bechir

Trésorier : Jendoubi Walid.

2021R01497APSF1

Constitution de l'association

Dénomination : METOUIA POUR TOUS

Siège social : 37 Avenue Taieb El M'hiri Ariana 2080.

Objet :

L'association a pour objet d'éduquer, de développer, promouvoir et favoriser des activités à caractère culturel, social et traductionnel.

Les membres : l'association est constituée par :

- Président : Chamam Mohamed Ali

- Le secrétaire général : Ahmed Cherif

- La trésoriére : Hannachi Inesse

- Membre : Ben Samir Abd Raouf

- Membre : Bennour Hnia

- Membre : Hannachi Salma

- Membre : Kaabab abd Nasser

- Membre : Hadj Amor Zina.

2021R01520APSF1

Constitution d'un Groupement de Développement Agricole

Dénomination : Groupement de Développement : Sidi Abdallah II

Objet : Développement agricole approvisionnement en eau potable.

Zone d'intervention : Sidi Abdallah II

Siège : Sidi Abdallah II - Sbeitla

Date et décision de constitution : 28/5/2021 sous n°272 par Mr le délégué de Sbeitla

Président : Seifeddine Missaoui.

2021S00759APSF1

PV de l'assemblée constitutive du Syndic des Copropriétaires de la

Résidence "VILLA TWENTY"

Usage Résidentiel & Commercial

Résidence "VILLA TWENTY" Rue du Parc la Soukra

En vertu du procès-verbal de l'assemblée constitutive du syndic du 22/5/2021 enregistré à la recette des finances Rue du Paradis Ariana le 27/5/2021 sous le n°21803567 quittance n°M44179, les copropriétaires de la Résidence "VILLA TWENTY" se sont réunis et ont décidé ce qui suit :

1- Election du syndic :

- Monsieur Tarek Jerbi : Président

- Monsieur Khalil Ksibi : Trésorier

- Madame Rafika Guermech : Membre

- Monsieur Noomen Hdigi : Membre

- Monsieur Amin Ben Arfa : Membre

- Monsieur Imed Zorgui : Membre

2- Questions diverses.

2021401741APSF1

Constitution d'une association

Nom : Association Al-Mithaq pour les études stratégiques, les droits et l'unité.

Siège : 8, Avenue Haramayen Charifayen, El Mourouj 3, 2074 Ben Arous.

Objet : Général, intellectuel, culturel, scientifique.

But :

- Chercher à nouer des relations avec des experts et des acteurs en Tunisie, notamment au Maghreb et en Méditerranée.

- S'efforcer de motiver les jeunes à s'engager dans des travaux associatifs et intellectuels et de sensibilisation.

- Travailler sur la soumission de propositions alternatives et d'amendements et les présenter aux associations et experts pour discussion et aux décideurs pour les adopter.

Les membres :

1- Mohamed Selim Ben Smida : Président

2- Hassen Issaoui : Secrétaire général

3- Jallel Arfaoui : Trésorier.

2021401797APSF1

Homologation de résolutions

Syndicat des Propriétaires Résidence El Fourat 2

18 Rue Oasis Nasr, Cité El Waha El Agba

Suivant PV de l'AGE enregistré à la recette des finances rue El Jazira le 18/02/2021 sous le n° 201800499 et déposé à la municipalité de Tunis le 17/6/2021 sous le n°888 portant rénovation du syndicat des propriétaires de la résidence El Fourat 2, le comité élu du syndicat est constitué comme suit :

- Hichem Ben Taher : Président

- Saber Rahmeni : Secrétaire Général

- Mohamed Ali Hrizi : Trésorier

- Lotfi Bahri : Membre.

2021T00674APSF2

Avis

Selon le procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du syndicat des copropriétaires de la résidence JNINA réunie le samedi 19 juin 2021 il a été décidé :

- Election de Mr Nourredine Hajji comme président du syndicat.

- Election de Mr Amine Chermitti comme trésorier du syndicat.

- Election de Mr Taher Kalboussi comme vice président du syndicat.

2021S00760APSF2

ACTES JUDICIAIRES

Ventes aux enchères publiques

Vente aux enchères publiques

Créancier saisissant : Mohamed Moncef Bellalouna, de nationalité tunisienne, agriculteur, titulaire de la CIN n°00443128, élisant domicile chez son avocat en sa qualité de créancier.

Partie saisie : El Mehdi Ben Lahbib Jelassi, titulaire de la carte d'identité nationale n°06418403, demeurant au n°21 rue Mouaouia Temimi Menzel Temime Nabeul

L'avocat de la partie poursuivante : Maître Melek Kassar, avocate à la Cour d'Appel, ayant son cabinet au 23, rue Tarek Ibn Zied 1082 Mutuelle ville Tunis (MF: 1213034NP/A/000)

Désignation de l'immeuble saisi destiné à la vente : il s'agit d'un immeuble non immatriculé, situé au centre ville de Menzel Temime gouvernorat de Nabeul, donnant sur la rue Mouaouia Temimi du côté ouest sur l'impasse Lahouak et Consistant en une maison construite en 2004 sur 3 niveaux reliés par des escaliers composée d'un salon, une cuisine, 2 chambres à coucher, une salle de bain.

Mise à prix : Cinquante neuf mille trois cent Dinars (59.300 ,000 DT).

Date et lieu de la vente : la vente aura lieu le mardi 3/8/2021 à partir de 9H du matin à la chambre des ventes immobilières du tribunal de première instance de Nabeul.

Visite des lieux : Tous les jours pendant l'horaire administratif.

Observation : La participation aux enchères se fait par l'intermédiaire d'un avocat et après consignation du tiers de la mise à prix à la caisse des dépôts et consignations. Pour les étrangers, ils doivent en plus présenter une autorisation délivrée par les autorités compétentes.

Pour la consultation du cahier des charges, prendre contact avec l'avocat poursuivant Maître Melek Kassar ou le greffe du tribunal de première instance de Nabeul.

2021R01879VEPA1

Vente aux enchères publiques

Créancier saisissant :

Banque Arabe de Tunisie, en la personne de son représentant légal, société anonyme,

inscrite au registre de commerce sous le n°B137001997 au tribunal de première instance de Médenine, siège social : 09 Rue Hédi Nouira, Tunis, élisant domicile à l'étude de son avocat Maître Mabrouk Barez avocat à la cour, Avenue 02 Mai, Immeuble Dhaoui, 2ème Etage, Médenine, en sa qualité de poursuivante.

Partie saisie :

Hayet Meguebli, employée, demeurant à la route de Chénini, Tataouine, en sa qualité d'adjudicatrice.

L'avocat poursuivant :

Maître Mabrouk Barez, avocat auprès de la cour d'appel, avenue 02 Mai, Immeuble Dhaoui, 2ème Etage, Médenine.

Immeuble saisi :

Description de l'immeuble : l'immeuble objet du litige est situé à Rsifa, Bayech, Route de Chénini, Tataouine, consistant en une parcelle de terre nue, destinée à la construction, s'étendant sud-nord, contenant une clôture en briques aux côtés sud et ouest, d'une hauteur de 2,80m, avec un portail au côté sud, d'une largeur de 8,00 m et d'une hauteur égale à celle de la clôture, et devant l'immeuble une chambre pour le gardien, ouvrant vers l'est près de l'entrée principale, d'une largeur de 4,00 m, d'une longueur de l'est à l'ouest de 4,90m, et d'une superficie de 19,60m², non incluse dans la saisie.

Les limites de l'immeuble : les mesures de l'objet du litige et ses limites de tous les côtés :

Au sud : sur une longueur de 36,40m, limité par la route de Chénini - Tataouine

A l'est : sur une longueur de 117m, limité par la maison d'Ahmed Kheireddine Meddeb

A l'ouest : sur une longueur de 117m, limité par un terrain nu appartenant à Mohamed Ben Saïd Gaja

Au nord : sur une longueur de 36,40m, limité par la montagne et le versant d'eau.

La superficie de l'immeuble : 4258,80m², consistant en un terrain nu destine à la construction.

La situation de l'immeuble : l'immeuble est sis à Rsifa, Route de Chénini, Tataouine, Gouvernorat de Tataouine.

Le contenu de l'immeuble : il consiste en un terrain nu destiné à la construction, s'étendant sud-nord, contenant une clôture en briques aux côtés sud et ouest, d'une hauteur de 2,80m, ayant un portail au côté sud, d'une largeur de 8,00 m et d'une hauteur égale à celle de la clôture, et au devant de l'immeuble il y a la chambre du gardien, ouvrant à l'est, près de l'entrée principale, d'une largeur de 4,00m, d'une longueur est-ouest de 4,90m, et d'une superficie de 19,60m², non incluse dans la saisie.

5) la mise à prix :

Deux cent soixante douze mille huit cent quatre vingt dix sept dinars (272.897,000 D), d'après l'estimation faite par l'expert Monsieur Nasr Boukhchirn, désigné par Monsieur le Président du Tribunal de Première Instance de Tataouine, en vertu d'ordonnance n°28958 du 24/02/2021

6) Date et lieu de l'adjudication :

Le jeudi cinq août deux mille vingt et un (5/8/2021) à neuf heures et suivantes, à la salle des ventes immobilières au tribunal de première instance de Tataouine, Route de Médenine, Tataouine Sud, Tataouine.

7) Conditions de visite de l'immeuble:

La visite de l'immeuble est possible tous les jours ouvrables

Pour pouvoir participer aux enchères, ont doit consigner le tiers de la mise à prix.

Pour les étrangers, ils doivent obtenir au préalable l'autorisation du Gouverneur de la région.

Il est possible de consulter le cahier des charges au Greffe du Tribunal de Première Instance de Tataouine, ainsi qu'à l'étude de l'avocat poursuivant.

2021R01887VEPA1

Avis aux créanciers

Distribution du prix de vente d'un FC

Par décision du juge chargé de la distribution prés du TPI de Sousse n°218 datée du 16/4/2021 et suite à la demande introduite par Maître Zied Zerelli avocat ayant son cabinet rue sœur Joséphine Sousse pour le compte de Hager Hamdi CIN n°09327533 et Miriam Garbej CIN n°09284800 et après consignation de la somme de 7.370.000 suivant quittance n°M0507409, il a été décidé de l'ouverture de la procédure de distribution du prix consigné provenant de la vente d'un FC consistant en une crèche et un jardin d'enfants sise avenue de la perle du Sahel Khezema Sousse.

Tout créancier désirant participer à la procédure de distribution doit, présenter au greffe du tribunal les justificatifs de sa dette dans les 30 jours qui suivent la publication ce cet avis dans le JORT autrement il sera déchu de ce droit.

Toute demande de participer à cette procédure devra être faite par un avocat dont le demandeur élira domicile de droit à son cabinet. Cette demande énoncera les causes de préférence de la créance sil y a lieu.

2021S00753VEPA2

Décision d'ouverture des procédures de règlement judiciaire

Suite à la décision d'ouverture des procédures de règlement judiciaire n°2019/08 du 8/01/2020 émanant du Tribunal de 1ère instance de Mahdia, il a été décidé de nommer Monsieur Abdelaziz Marzouk, sis à Tbaka Skanes Monastir Administrateur Judiciaire de la Société Afrique Diesel sise à Nsirat Tlalsa 5160 Eljem Mahdia pour vérifier la réalité de la situation Financière Economique et Sociale de la dite Société.

2021S00761VEPA2

Faillite

STE MEDITERRANEE DE BRODERIE «MEDIBROD»

MF et RNE : 0580355C

En vertu du jugement rendu par le tribunal de première instance de Sfax sous le n°10100 en date du 22 juin 2021, a été déclaré en faillite La STE MEDITERRANEE DE BRODERIE «MEDIBROD», sis à la Avenue Mohamed V Sakiet Ezzit Sfax. Le Tribunal a fixé la date de cessation de paiement le 22 décembre 2019 et a désigné Mr Hatem Kharrat juge commissaire et Mr Mohamed Torjmen syndic de la faillite. Conformément aux dispositions des articles 530 et 531 du code de commerce, les créanciers doivent produire leurs titres de créance et le bordereau indicatif des créances au syndic de la faillite sis à l'avenue Sidi Lakhmi Immeuble Laperla Mezannine B1 Sfax 3027. Téléphone 74 401 985 - 70 032 059 et ce dans un délai de quinze jours à partir de la date de la publication du présent avis.

2021X00783VEPA2

Homologation du plan de redressement

Société TUBOSER SARL

MF : 420301Y/A/M/000

La chambre de commerce auprès du tribunal de première instance de Sfax a décidé, en premier ressort dans le procès n°284, en date du 22/6/2021 ce qui suit :

- L'homologation du plan de redressement de la société TUBOSER, en état de cessation de paiements à partir du 12/02/2016, envisageant la poursuite de son activité par elle-même, et ce, par référence au plan de redressement mis à jour et établi par l'administrateur judiciaire en vertu de son rapport du 12/01/2021.

- La désignation de l'administrateur judiciaire Mme Afef Aribi en qualité de contrôleur de l'exécution dudit plan de redressement elle est tenue de communiquer au Président du Tribunal de Première Instance de Sfax un rapport relatif au déroulement des étapes de l'exécution du plan, dans un délai de trois mois à partir de la date où devient ce jugement définitif : Une copie doit être transmise à la Commission de Suivi des Entreprises Economiques.

- L'interdiction à la société de procéder à la cession, pendant la période d'exécution du plan de redressement, de ses actifs mobiliers et immobiliers ainsi que les équipements nécessaires à son exploitation, avec l'inscription de cette interdiction à son registre national des entreprises.

- L'autorisation au greffe du Tribunal d'inscrire ce jugement au registre national des entreprises, de transmettre une copie à la Commission de Suivi des Entreprises Economiques et sa publication au Journal Officiel de la République Tunisienne.

- La société TUBOSER est tenue de payer les honoraires de l'administrateur judiciaire et du contrôleur de l'exécution ainsi que les frais qu'elle a engagé, après homologation du Tribunal.

2021X00789VEPA2

Avis

En vertu de la décision rendue par le Tribunal de première instance de Tunis, au rapport du dossier n°46/2018 il a été décidé la nomination de Mr Rahmouni Bilel en tant que mandataire judiciaire de l'héritage du défunt Taoufik EL-Kolssi au lieu de Monsieur Khedher Ahmed en vue de l'administrer. Tous intéressés peuvent contacter le mandataire judiciaire susmentionné à la rue 18 janvier immeuble n°19 Amen Center Appartement AR2, Ariana 2080. (tel 71.709.153 fax : 71.709.863).

2021401726VEPA2

Avis

Société «ALFA EQUIPEMENTS» - SARL

Siége social : N°4 Rue de Paris Mégrine

Registre de commerce : B128402000

En vertu de la décision rendue par le Tribunal de première instance de Tunis, au rapport du dossier n°439 il a été décidé la nomination de Mr Rahmouni Bilel en tant qu'administrateur judiciaire de la société «ALFA EQUIPEMENTS» au lieu de Monsieur Abdellatif Abbes en vue de l'administrer et la guider. Tout intéressé peut contacter l'administrateur susmentionné à la rue 18 Janvier Immeuble n°19 Amen Center Appartement AR2, Ariana 2080. (tel 71.709.153 fax : 71.709.863).

2021401727VEPA2

Nomination d'un liquidateur

Suivant jugement commercial n°42398 émanant du tribunal de première instance de Tunis en date du 16/5/2019, Mme Nour El Houda Abbassi est désignée en tant que liquidateur de la société BRODEVE S.A en liquidation titulaire de l'identifiant unique n°1010144E.

Les créanciers de la dite société sont invités à présenter les justificatifs de leurs créances à l'adresse suivante : 08 rue du Brésil bureau n°3 au rez-de-chaussée le belvédère Tunis 1002 et ce dans un délai de 20 jours à partir de la parution du présent avis au JORT. Tél : 92 369 851-email:nourrelhoud@yahoo.fr

2021401732VEPA2

Décision de changement d'administrateur judicaire

En vertu de la décision délivrée le 22/6/2021 émanant de juge commissaire de tribunal de première instance Tunis (dossier 407), Maître Ezzeddine Anis a été nommé administrateur judicaire sur la société sotumak (société textile miknessi), suite au changement de Maître Abdellsatar Karaa.

2021401733VEPA2

République Tunisienne Ministère de la Justice

Tribunal de Première Instance de Siliana

Dossier de distribution de deniers et de l'ordre

Suite à la requête de Maître Imen Khadher pour le compte de «Société Fils Abdallah KAMOUN» jointe par reçu de consignation de la caisse des dépôts et consignations daté du 27/02/2020 n°M008905 demandant la distribution du produit de la vente d'un tracteur saisi à l'encontre de la débitrice "Société Cap AFRICA" selon le PV de vente établie par Maître Noureddine El Kafi huissier de justice à Siliana le 29/01/2020 n°09/6162.

Vu la décision d'ouverture de la procédure de distribution des sommes consignées prise par Monsieur le Juge chargé de distribution le 4/5/2021.

Et conformément aux dispositions des articles 466 et 468 du code de procédures civiles et commerciales, annonce l'ouverture de la procédure de distribution des sommes consignées.

Le greffier somme tous les créanciers de produire au greffe du tribunal leurs titres de créance avec une demande de collocation faite sous la constitution d'un avocat en l'étude duquel domicile est élu de droit pour le produisant dans les trente jours de cette publication au journal officiel à peine de forclusion.

Cette demande énoncera les causes de préférence de la créance, s'il y a lieu.

2021401735VEPA2

Clôture de faillite

Société «AJIDOO»

Registre de commerce : N°B24139112009

Le syndic de faillite, Maître Mokhless Ben Youssef informe le public de la décision du Tribunal de Première Instance de Tunis en date du 27/5/2021 la clôture de la mission de faillite de la société «AJIDOO» registre de commerce n°B24139112009 aussi il a été décidé le dépôt de cette décision sur le registre national des entreprises, d'informer les parties concernées et de publier cette décision au le Journal Officiel de la République Tunisienne

2021401760VEPA2

Jugement de faillite

«Société méditerranée immobilier»

Registre de commerce : N°B2416342005

En vertu du jugement numéro 838 rendu par le tribunal de première instance de Tunis le 16/4/2021 il a été décidé la faillite de «la Société méditerranée immobilier» dont le siège social rue du Lac Lochness 1053 les Berges du Lac Tunis registre de commerce n°B2416342005

Ainsi il a été désigné le juge Nadia Ghanmi en tant que juge commissaire et monsieur Mokhless Ben Youssef en tant que syndic de faillite de la Société méditerranée Immobilier.

Conformément aux dispositions du code de commerce il appartient aux créanciers de présenter leurs titres de créances et leurs bordereaux indicatifs au syndic de faillite monsieur Mokhless Ben Youssef sis à 55 avenue rue Kheireddine Bacha 2ème étage A2 Montplaisir Tunis dans un délai de 15 jours à partir de la date de l'apparition du présent avis au Journal Officiel de la République Tunisienne.

2021401761VEPA2

Décision de clôture de l'affaire KHMISSA

Mr Mustapha Rezg Mandataire de justice Immeuble KEMISSA déclare la clôture de l'affaire, suivant la décision du juge commissaire du tribunal de 1ère instance de Tunis le 21 Juin 2021.

A cet effet tout intéressé doit prendre contact avec les héritiers.

2021401764VEPA2

CONVOCATIONS

Sociétés anonymes

SOCIETE IMMOBILIERE DE LA GARE

Société anonyme

RC Tunis n°B175091997

Siège social : 25 Avenue de la Liberté à Tunis

Les actionnaires de la Société Immobilière de la Gare, sont convoqués en assemblée générale extraordinaire le 29 juillet 2021 à 9 heures au siège social, ordre du jour :

1) Approbation du mode et des délais de convocation de l'assemblée générale ordinaire.

2) Approbation des méthodes comptables adoptées pour l'exercice 2020.

3) Rapport du Conseil d'Administration et du commissaire aux comptes sur la marche de la société et les comptes de l'exercice 2020.

4) Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions visées par l'article 200 et 475 du Code des sociétés commerciales pour l'exercice 2020.

5) Approbation des états financiers pour l'exercice 2020.

6) Affectation du résultat de l'exercice 2020.

7) Quitus aux Administrateurs pour l'exercice 2020.

8) Renouvellement du mandat d'un administrateur.

9) Nomination d'administrateurs.

10) Modification des statuts.

Confirmation du pouvoir attribué par l'assemblée générale extraordinaire du 11/11/2019.

2021T00675SANB3

Convocation à une assemblée générale ordinaire

GABES MARINE TANKERS SA

Société en liquidation

RNE N°0429994 E

Identifiant CNSS : 182006-34

GP 1 km 13 Ezzahra

Les actionnaires de la Société en liquidation «GABES MARINE TANKERS SA» sont convoqués à une assemblée générale ordinaire qui sera tenue le 29/7/2021 à 10 h au siège de la Société sis au GP1 Route de Sousse km 13 Ezzahra et ce à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport du liquidateur au 31/12/2020

- Lecture du rapport du commissaire aux comptes relatif à l'exercice 2020

- Approbation des états financiers de l'exercice 2020

- Présentation du compte de liquidation provisoire

- Renouvellement du mandat du liquidateur.

2021T00683SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires

ILVA MAGHREB SA

Société anonyme en cours de liquidation

Au capital de 1.800.000 dinars

Siège social : 34, Place du 14 Janvier 2011 - Tunis

Matricule fiscal : 002491 S/A/M/000

Messieurs les actionnaires de la société ILVA MAGHREB SA, sont convoqués en assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 26 juillet 2021 à 15 heures au siège de la société ILVA Spa à Milano (Italie), Viale Certosa 239.

L'assemblée générale pourra se tenir sous forme de visio-conférence ou conférence téléphonique. Les associés présents par ces moyens de communications seront réputés présents à l'assemblée générale et ce, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation du rapport de liquidation relatif à l'exercice clos au 31 décembre 2020,

- Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes relatifs aux états financiers se rapportant à l'exercice clos le 31 décembre 2020,

- Approbation des états financiers de la société se rapportant à l'exercice clos le 31 décembre 2020,

- Renouvellement du mandat du liquidateur,

- Quitus au liquidateur,

- Suivi de l'avancement des procédures de la liquidation de la société,

- Questions diverses.

Tous les documents se rapportant à la présente réunion sont mis à la disposition des actionnaires au siège de la liquidation fixé au Parc d'Activités Economiques, 7000 Bizerte.

2021T00688SANB3

Convocation à l'AGO MAKLADA INDUSTRIES

La société MAKLADA INDUSTRIES

IU : 1204868L

- Convoque l'AGO des actionnaires le jeudi 29/7/2021 à 11h à l'hôtel MIRAGE Hammamet :

Ordre du jour :

- Examen et approbation des rapports du conseil d'administration relatif à l'exercice 2020

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes se rapportant à l'exercice 2020

- Examen et approbation des états financiers de l'exercice clos au 31/12/2020

- Approbations des conventions rentrant dans le cadre de l'article 200 et suivants, et de l'article 475 du code des sociétés commerciales

- Affectation des résultats de l'exercice 2020

- Quitus aux administrateurs

- Fixation du montant des jetons de présence à allouer aux membres du Conseil d'Administration au titre de l'exercice 2020

- Pouvoir pour formalités.

2021R01856SANB3

Convocation à l'AGE MAKLADA INDUSTRIES

La société MAKLADA INDUSTRIES - IU : 1204868L - convoque l'AGE des actionnaires le jeudi 29/7/2021 à 12h à l'hôtel MIRAGE Hammamet

Ordre du jour :

- Délibération conformément aux dispositions de l'Article 388 du CSC.

- Pouvoir pour formalités.

2021R01857SANB3

Convocation à l'AGE MAKLADA SA

La société MAKLADA SA - IU 0830003X- convoque l'AGE des actionnaires le jeudi 29/7/2021 à 10h à l'hôtel MIRAGE Hammamet.

Ordre du jour :

- Délibération conformément aux dispositions de l'Article 388 du CSC.

- Pouvoir pour formalités.

2021R01858SANB3

Convocation à l'AGO MAKLADA SA

La société MAKLADA SA - IU 0830003X- convoque l'AGO des actionnaires le jeudi 29/7/2021 à 9h à l'hôtel MIRAGE Hammamet.

Ordre du jour :

1- Examen et approbation des rapports du conseil d'administration relatif à l'exercice 2020

2- Lecture des rapports du commissaire aux comptes se rapportant à l'exercice 2020

3- Examen et approbation des états financiers de l'exercice clos au 31/12/2020

4- Approbations des conventions rentrant dans le cadre de l'article 200 et suivants, et de l'article 475 du code des sociétés commerciales

5- Affectation des résultats de l'exercice 2020

6- Renouvellement du mandat des administrateurs

7- Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes

8- Quitus aux administrateurs

9- Fixation du montant des jetons de présence à allouer aux membres du Conseil d'Administration au titre de l'exercice 2020

10- Pouvoir pour formalités.

2021R01859SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

YASMINE PLAISANCE HAMMAMET

Société anonyme

Au capital de : 250 000 Dinars

Siège social : Rue Dag Hammarskjold Hammamet 8050

Immatriculée au RC de Grombalia sous le numéro B124652002

Matricule fiscal : 385378 T/A/M/000

Les actionnaires de la société Yasmine Plaisance Hammamet, sont convoqués en assemblée générale ordinaire au siège social de la société le samedi 31 Juillet 2021 à 10 h à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Approbation de la date de tenue de l'assemblée générale annuelle,

2) Lecture des rapports de gestion établis par le conseil d'administration pour les exercices clos le 31 décembre 2019,

3) Lecture des rapports du commissaire aux comptes,

4) Approbation des rapports de gestion établis par le conseil d'administration pour les exercices clos le 31 décembre 2019,

5) Approbation des états financiers des exercices clos le 31 décembre 2019,

6) Affectation du résultat des exercices clos le 31 décembre 2019,

7) Approbation des conventions réglementées pour chaque exercice prévues par l'article 200 du code des sociétés commerciales,

8) Nomination des membres du conseil d'administration pour les exercices 2020 ; 2021 et 2022

9) Nomination d'un commissaire aux comptes pour les exercices 2020 ; 2021 ; et 2022

10) Questions diverses.

11) Pouvoirs pour formalités.

Le conseil d'administration met à la disposition des actionnaires au siège l'ensemble des rapports et informations relatives à la dite assemblée.

2021R01867SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

ITISSALIA SERVICES

Société anonyme

Au capital de 465.000 DT

Immeuble Roosevelt, Km 3.5 sur GP1, Djebel El Jeloud, 1046 Tunis

Les actionnaires de la société ITISSALIA SERVICES sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le mardi 27 juillet 2021 à 10 heures à la salle de conférences pôle technologique «Smart Tunisian Technoparcs» (ex-pole elgazala) 2088 Ariana - à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Approbation des modalités de convocation à l'assemblée générale ordinaire et entérinement de sa tenue tardive,

2- Lecture des rapports du commissaire aux comptes,

3- Approbation des états financiers et du rapport de gestion relatifs à l'exercice 2020,

4- Approbation des conventions réglementées mentionnées dans le rapport spécial du commissaire aux comptes,

5- Quitus aux administrateurs pour la gestion de l'exercice 2020,

6- Affectation des résultats de l'exercice 2020,

7- Fixation du montant des jetons de présence des membres du conseil d'administration relatifs à l'exercice 2020,

8- Procuration pour le Directeur Général de la société en vue d'effectuer les formalités d'enregistrement, de dépôt et de publication.

Tous les documents nécessaires à votre information sont tenus à votre disposition au siège social.

En cas d'empêchement vous pouvez vous faire représenter par une personne de votre choix munie d'un pouvoir.

2021R01869SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

ITISSALIA SERVICES

Société anonyme

Au capital de 465.000 DT

Immeuble Roosevelt, Km 3.5 sur GP1, Djebel El Jeloud, 1046 Tunis

Les actionnaires de la société ITISSALIA SERVICES sont convoqués à l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le Mardi 27 juillet 2021 à 11 heures à la salle de conférences pôle technologique «Smart Tunisian Technoparcs» (expole elgazala) 2088 Ariana - à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Augmentation du capital sociale de la société,

2- Mise à jour du statut,

3- Procuration pour le Directeur Général de la société en vue d'effectuer les formalités d'enregistrement, de dépôt et de publication.

Tous les documents nécessaires à votre information sont tenus à votre disposition au siège social.

En cas d'empêchement vous pouvez vous faire représenter par une personne de votre choix munie d'un pouvoir.

2021R01870SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

STIVEL

SA au capital de 5.000.000 DT

IU : 0004419S

CNSS : 55650/69

Adresse : Route de Mahdia - Monastir

Messieurs les actionnaires de la "STIVEL SA" sont invités à assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 29 juillet 2021 à 10 heures au siège social de la Société, route de Mahdia à Monastir, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Ratification et approbation des délais de la tenue de l'assemblée générale ordinaire statuant sur l'exercice 2020.

2- Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration au titre de l'exercice 2020.

3- Lecture du rapport général du commissaire aux comptes relatifs aux états financiers arrêtés au 31 décembre 2020.

4- Lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes et approbation des conventions et des opérations réglementées conclues au cours de l'exercice 2020.

5- Approbation des états financiers arrêtés au 31 décembre 2020.

6- Quitus aux Administrateurs.

7- Affectation des résultats de l'exercice 2020.

8- Fixation des jetons de présence.

9- Pouvoirs en vue des formalités.

2021S00749SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Le samedi 31 juillet 2021

Société Parc d'Expositions de la Foire Internationale de Sousse

Société anonyme

Au capital de 4 000 000.000 Dinars

Siège social : Zone Sidi Abdelhamid Route de Monastir Rue Hédi Bouslama - 4061 Sousse

RNE : 0340568 E

MF : 0340568 EAM 000

Les Actionnaires de la Société Parc d'Expositions de la Foire Internationale de Sousse sont convoqués en assemblée générale ordinaire, le samedi 31 juillet 2021, au siège de la société Zone Sidi

Abdelhamid Route de Monastir, Rue Hédi Bouslama - 4061 Sousse à 10h à l'effet de délibérer sur l'ordre de jour suivant :

1- Ratification du retard apporté à la convocation de la présente Assemblée

2- Lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2020

3- Lecture du rapport général du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2020

4- Lecture du rapport Spécial du Commissaire aux Comptes et approbation des conventions mentionnées dans le rapport conformément aux dispositions des articles 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales

5- Approbation du rapport du Conseil d'Administration, des états financiers clos le 31/12/2020

6- Affectation des résultats 2020

7- Désignation d'un expert par la cour compétente pour établir un rapport sur le développement et les réalisations constatées dans la société à partir de l'année 2010

8- Quitus aux administrateurs

9- Fixation du montant des jetons de présence

10- Renouvellement du mandat de conseil d'administration pour les exercices 2021, 2022 et 2023

11- Pouvoirs pour formalités de dépôt et publication.

Les documents nécessaires selon la loi relative à cette assemblée, sont mis à la disposition des actionnaires pour consultation au siège de la société dans les délais réglementaires.

2021S00758SANB3

Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire

Société «FORMA AGRO TUNISIA S.A»

Société anonyme

Au capital de 3.212.800 Dinars

Siège social : Avenue Maghreb Arabe, Immeuble Badr, Bloc A, apt 6.1 Khezama Ouest 4071, Sousse

Nous avons l'honneur de vous convoquer pour assister à l'assemblée générale ordinaire de FORMA AGRO TUNISIA SA qui se tiendra le mercredi 28 juillet 2021 à 9H, au siège social de la société.

Ce conseil, auquel vous êtes priés d'assister, délibérera sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et approbation du rapport d'activité de 2020 ;

2. Lecture du rapport général du commissaire aux comptes;

3. Lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes;

4. Approbation des états financiers de 2020 ;

5. Approbation des opérations et conventions rentrantes dans le cadre de l'article 200 et suivant du CSC;

6. Quitus aux administrateurs ;

7. Affectation du résultat de 2020 ;

8. Fixation des jetons de présence;

9. Nomination d'un commissaire aux comptes;

10. Renouvellement du mandat des membres du Conseil d'Administration;

11. Pouvoirs pour formalités.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos meilleurs sentiments.

2021S00763SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

ATU TUNISIE SA

Société anonyme

Au capital de 5.100.000 Dinars

Siège social : Aéroport International Enfidha Hammamet

Autoroute A1 Km 91 Enfidha 4080, Tunisie

Identifiant Unique : 1110474C

Messieurs les actionnaires de la société «ATU Tunisie SA» sont convoqués en assemblée générale extraordinaire qui se tiendra au siège social de la société le lundi 26 juillet 2021 à 12H pour statuer sur l'ordre du jour suivant :

1- Examen des dispositions de l'article 388 du Code des Sociétés Commerciales;

2- Pouvoir pour formalités.

Les documents destinés à l'assemblée seront tenus à la disposition des actionnaires au siège social de la société.

2021S00769SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

ATU TUNISIE SA

Société anonyme

Au capital de 5.100.000 Dinars

Siège social : Aéroport International Enfidha Hammamet Autoroute A1 Km 91 Enfidha 4080, Tunisie

Identifiant Unique : 1110474C

Messieurs les actionnaires de la société «ATU Tunisie SA» sont convoqués en assemblée générale ordinaire qui se tiendra au siège social de la société le lundi 26 juillet 2021 à 10H pour statuer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture du rapport du conseil d'administration relatif aux exercices 2019 et 2020 ;

2- Lecture des rapports du commissaire aux comptes pour les deux exercices 2019 et 2020 ;

3- Approbation de ces rapports et des états financiers des deux exercices 2019 et 2020 ;

4- Approbation des conventions prévues par l'article 200 du code des sociétés commerciales;

5- Affectation du résultat de l'exercice 2019 et 2020 ;

6- Quitus à donner aux administrateurs ;

7- Questions diverses.

Les documents destinés à l'assemblée seront tenus à la disposition des actionnaires au siège social de la société.

2021S00770SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire annuelle

Entreprises Moncef Naouar de bâtiment et travaux publics S.A.

Au capital social de 600 000 DT

Zone Industrielle Route de Khniss - 5000 Monastir

Matricule Fiscal : 953342 V A M 000

Messieurs les actionnaires de la société Entreprise Moncef Naouar de bâtiments et de travaux publiques "SA" sont convoqués par le conseil d'administration afin d'assister à l'assemblée générale ordinaire prévue le 24 Juillet 2021 à 10 heure au siège social de la société et ce, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration de l'exercice 2020 ;

2- Examen des états financiers 2020,

3- Approbation des états financiers relatifs à l'exercice 2020;

4- Lecture du rapport du commissaire aux comptes;

5- Approbation du rapport du conseil d'administration relatif à l'exercice 2020;

6- Quitus aux administrateurs;

7- Affectation des résultats;

8- Questions diverses.

2021S00777SANB3

Convocation

SOCIETE MISE EN VALEUR ET DEVELOPPEMENT AGRICOLE

"El ETTIZAZ III"

SA au capital de 4.000.000 Dinars

10, avenue des Pyramides, Sfax - Tunisie

MF : N°505153 H

Le Conseil d'Administration de la société mise en Valeur et développement Agricole "El ETTIZAZ III", a le plaisir d'inviter tous les actionnaires à l'assemblée générale extraordinaire qui aura lieu le mardi 27 juillet 2021 à 11 h, au cabinet de l'avocat Maître Jawhar Laadhar sis au 42, avenue Habib Bourguiba, Immeuble INTILEKA II, Escalier C, 5ème étage, Sfax, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Ratification du délai et mode de convocation;

2- Augmentation du capital social en numéraires;

3- Modification corrélative de l'article 6 des Statuts de la société ;

4- Mise à jour des statuts conformément à la loi 2019-47; et

5- Pouvoirs en vue des formalités.

Messieurs les actionnaires sont avisés que tous les documents requis par la loi sont à leur disposition au siège de la société dans les délais légaux.

2021X00786SANB3

CONVOCATION

SOCIETE MISE EN VALEUR ET DEVELOPPEMENT AGRICOLE

"EL ETTIZAZ III"

SA au capital de 4.000.000 dinars

10, avenue des Pyramides, Sfax - Tunisie

RC : N°B163901996

MF : N°503753 H

Le Conseil d'Administration de la société mise en Valeur et développement Agricole "El ETTIZAZ III" a le plaisir d'inviter tous les actionnaires à l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu le mardi 27 juillet 2021 à 9 h au cabinet de l'avocat Maître Jawhar Laadhar sis au 42, avenue Habib Bourguiba, Immeuble INTILEKA II, Escalier C, 5ème étage, Sfax, et ce à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Approbation du retard quant à la tenue de l'assemblée ;

2. Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration de la société "SMVDA El ETTIZAZ III" à l'assemblée générale annuelle au titre des exercices 2012, 2013, 2014, 2015, 2016, 2017, 2018, 2019 et 2020;

3. Lecture des rapports du commissaire aux comptes de la Société "SMVDA El ETTIZAZ III" relatifs aux exercices 2012, 2013, 2014, 2015, 2016, 2017, 2018, 2019 et 2020;

4. Examen et approbation des états financiers relatifs aux exercices 2012, 2013, 2014, 2015, 2016, 2017, 2018, 2019 et 2020 ;

5. Affectation des résultats des exercices 2012, 2013, 2014, 2015, 2016, 2017, 2018, 2019 et 2020;

8. Approbation des conventions mentionnées aux articles 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales;

7. Quitus aux membres du Conseil d'Administration pour leur gestion au titre des exercices 2012, 2013, 2014, 2015, 2016, 2017, 2018, 2019 et 2020;

8. Nomination des membres du conseil d'administration ;

9. Nomination du commissaire aux comptes de la société ;

10. Questions Diverses et

11. Pouvoirs pour formalités.

Messieurs les actionnaires sont avisés que le rapport du conseil d'administration ainsi que tous les documents requis par la loi sont à leur disposition au siège de la société dans les délais légaux.

2021X00787SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire du 29 juillet 2021

La Société de gestion de la TechnoPole Sidi Thabet-BiotechPole

Sidi Thabet, société anonyme au Capital de 5 014 900 Dinars, siège social : Sidi Thabet 2020 - Ariana, RC : B2455292008, MF: 1062122J/A/M/000

Mesdames et Messieurs les Actionnaires de la Société de Gestion de la TechnoPole Sidi Thabet, vous êtes convoqués à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le jeudi 29 Juillet 2021 à 9h30 mn, à la Salle des Réunions de la pépinière d'entreprises de la Technopole Sidi Thabet à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation de la réalisation tardive de l'assemblée générale ordinaire relative à l'exercice 2020
- Lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2020 et présentation des comptes dudit exercice.
- Lecture des rapports du Commissaire aux comptes sur les états financiers et sur les conventions règlementées de l'exercice 2020.
- Approbation du rapport du Conseil d'Administration, des états financiers ainsi que des conventions règlementées relatives à l'exercice 2020.
- Quitus aux administrateurs pour la gestion 2020.
- Affectation des résultats de l'exercice 2020.
- Décision concernant l'affectation des jetons de présence.
- Renouvellement des mandats des administrateurs de la société de gestion de la technopole pour le mandat 2021-2023.
- Renouvellement du mandant du commissaire aux comptes pour le mandat 2021-2023.

2021401754SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire du 29 juillet 2021

La Société de gestion de la TechnoPole Sidi Thabet-BiotechPole Sidi Thabet, société anonyme au Capital de 5014 900 Dinars Siège social : Sidi Thabet 2020 - Ariana, RC : B24552920084 MF : 1062122J/A/M/000

Mesdames et Messieurs les Actionnaires de la Société de Gestion de la TechnoPole Sidi Thabet, vous êtes convoqués à l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le Jeudi 29 Juillet 2021 à 12 h à la salle des réunions de la Pépinière d'entreprises de la TechnoPole Sidi Thabet

A l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation du rapport du Conseil d'Administration
- Présentation et approbation du rapport du commissaire aux comptes
- Augmentation du capital
- Délégation des pouvoirs pour modifications de l'article 6 du statut de la Société de Gestion de la TechnoPole Sidi Thabet
- Suppression du droit préférentiel de souscription
- Délégation des pouvoirs de réalisation de l'augmentation du capital.

2021401755SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Jeudi 29 juillet 2021

SECA ASSURANCE

S.A au capital de 50.000 dinars

RNE : 0013766/L

Ancien RC : B11031998

Les actionnaires de la société «SECA ASSURANCE» sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire, le Jeudi 29 Juillet 2021 à 10 h, au siège social, 75 Avenue Kheireddine Pacha, Centre Pacha - Montplaisir Tunis et ce pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Délai de convocation

2) Approbation des états financiers de l'exercice 2020

3) Approbation du rapport du commissaire aux comptes pour l'exercice 2020

4) Quitus aux administrateurs

5) Renouvellement des membres du conseil administratif

6) Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes.

2021401762SANB3

Convocation à l'AGO et l'AGE

COMPAGNIE TUNISIENNE D'ARMEMENT

SA, au capital de 559 880 Dinars

10, Avenue Farhat Hached - Tunis

IU : 0000254X

Messieurs les actionnaires au capital de LA COMPAGNIE TUNISIENNE D'ARMEMENT sont invités à assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire prévue pour le jeudi 29 juillet 2021 à partir de 10H, au siège social de la société, afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture des rapports du conseil d'administration sur l'exercice 2020,
- Lecture des rapports du commissaire aux comptes sur l'exercice 2020,
- Approbation des comptes de l'exercice 2020,
- Affectation du résultat de l'exercice 2020,
- Quitus aux administrateurs,
- Approbation des conventions conclues conformément aux dispositions de l'article 200 du code des sociétés commerciales,
- Questions diverses.

Messieurs les actionnaires au capital de LA COMPAGNIE TUNISIENNE D'ARMEMENT sont invités à assister à la réunion de l'assemblée générale

extraordinaire prévue pour le jeudi 29 juillet 2021 à partir de 11 H 30, au siège social de la société, afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Transfert de siège social,

- Mise à jour de l'article 5 des statuts,

- Questions diverses.

2021401768SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Eo DATA CENTER SA

Siège social : Z.I Infidha Lots n°47-48 Sousse

UI : 1090273G

Messieurs les actionnaires de la société «EO DATA CENTER» sont invités à assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le mardi 27 juillet 2021 à partir de 10 heures au siège social de la société sise au Z.I Infidha Lot n°47-48 Sousse à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Approbation des délais de la convocation de l'assemblée générale ordinaire;

2. Lecture et approbation du rapport de gestion relatif à l'exercice 2020 ;

3. Lecture et approbation des rapports du commissaire aux comptes relatif à l'exercice 2020;

4. Approbation des états financiers de l'exercice clos le 31/12/2020;

5. Approbation des conventions réglementées;

6. Quitus aux administrateurs et au Directeur général;

7. Affectation du résultat de l'exercice 2020;

8. Renouvellement du mandat des membres du conseil d'administration.

9. Nomination d'un commissaire aux comptes;

10. Questions diverses;

11. Pouvoir.

Les actionnaires délibéreront sur les ordres du jour des deux assemblées conformément aux dispositions du code des sociétés commerciales et des statuts.

2021401771SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

TUNIS CALL CENTER

Société anonyme

Capital de 1 050 000.000 DT

Siège social : 2 rues du Mexique et de l'Argentine - Tunis 1001

Identifiant unique : 0633781K/A/M/000

Messieurs les actionnaires de la société «TUNIS CALL CENTER» sont convoqués à assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le mercredi 28 juillet 2021 à 11 heures au siège social de la société sise au 2 rues du Mexique et de l'Argentine, Tunis 1002 à l' effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Ratification de la date de tenue de l'assemblée et des modes et délais de convocation;

2. Lecture et approbation du rapport de gestion relatif à l'exercice 2020 ;

3. Lecture et approbation des rapports du commissaire aux comptes relatif à l'exercice 2020 ;

4. Approbation des états financiers de l'exercice clos le 31/12/2020;

5. Approbation des états financiers consolidés de l'exercice clos le 31/12/2020 ;

6. Approbation des conventions réglementées;

7. Quitus aux administrateurs, et au Directeur Général;

8. Affectation du résultat de l'exercice 2020;

9. Questions diverses;

10. Pouvoir.

Les actionnaires délibéreront sur l'ordre du jour de l'assemblée conformément aux dispositions du code des sociétés commerciales et des statuts.

2021401772SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Du 19 juillet 2021 à 10h

GRAS SAVOYE TUNISIE

Société anonyme

Au capital de 75.000 dinars

Siège social : Avenue du Japon, Immeuble Ennouzha, 5ème étage

1073 Montplaisir - Tunis

496715G/N/M/000

Messieurs les actionnaires de Gras Savoye Tunisie sont invités à se réunir en assemblée générale ordinaire le lundi 19 juillet 2021 à 10h au siège de la société sise à l'avenue du Japon, Immeuble Ennouzha, Bloc Amira - Montplaisir - 1073 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion établi par le Conseil d'Administration

- Rapports général et spécial du commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020

- Approbation du bilan, du compte de résultat et de l'annexe de l'exercice clos le 31 décembre 2020 et quitus aux Administrateurs

- Affectation du résultat de l'exercice

- Allocation de jetons de présence au Conseil d'administration

- Renouvellement du mandat d'un administrateur

- Renouvellement du mandat du Directeur Général

- Perspectives d'avenir

- Questions diverses

- Pouvoirs.

Nous vous invitons à assister à l'assemblée générale ordinaire ou à vous faire représenter au moyen d'un pouvoir que vous aurez l'obligation remettre à votre mandataire ou de l'envoyer, dument signé, un jour franc au moins avant la réunion au siège de la société

Les documents destinés à l'assemblée sont tenus à votre siège social durant le délai légal.

2021401788SANB3

Société Touristique Mahdia Méditerranée «STMM»

SA au capital de 9 361 200 dinars

Hôtel Les Princes - Zone Touristique - Mahdia

CNSS : 206938-37

MF : 0296239L

Messieurs les actionnaires de la Société Touristique Mahdia Méditerranée «STMM» sont invités à assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra à l'Hôtel LES PRINCES - Mahdia le mercredi 28/7/2021 à 10 H :

1/ Examen et approbation des rapports du Conseil d'Administration et du commissaire aux comptes sur l'exercice 2016 ;

2/ Affectation du résultat et quitus pour l'exercice 2016 ;

3/ Renouvellement des mandats du Conseil d'Administration et du commissaire aux comptes ;

4/ Examen et approbation des rapports du Conseil d'Administration et du commissaire aux comptes des exercices 2017-2018-2019 ;

5/ Affectation des résultats et quitus pour les exercices 2017-2018-2019 ;

6/ Renouvellement des mandats du Conseil d'Administration et du commissaire aux comptes ;

7/ Examen et approbation des rapports du Conseil d'Administration et du commissaire aux comptes de l'exercice 2020 ;

8/ Affectation du résultat et quitus pour l'exercice 2020 ;

9/ Point de situation sur le projet d'assainissement de l'Hôtel LES PRINCES.

2021401790SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

YADIS HOLDING

S.A. au capital de 8 852 250 dinars

Siège social : Immeuble SOFIDE, angle du métal et rue des entrepreneurs

ZI Charguia II - 2035 Tunis Carthage

Identifiant unique : 09647870

N° Affiliation CNSS : 269352 - 80

Mesdames et Messieurs les actionnaires de la société Yadis Holding sont invités à assister à l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le jeudi 29 juillet 2021 à 9 heures au siège de la société sis à l'Immeuble SOFIDE, angle rue du métal et rue des entrepreneurs - ZI Charguia II - 2035 Tunis Carthage, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture et approbation du rapport du Conseil d'administration,

- Lecture et approbation du rapport spécial du commissaire aux comptes,

- Réduction du capital social par diminution de la valeur nominale,

- Modification corrélative de l'article 6 des statuts,

- Augmentation du capital en numéraire,

- Modification corrélative de l'article 6 des statuts,

- Délégation de pouvoirs,

- Pouvoirs pour formalités.

2021401793SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

Pour le 28 juillet 2021

SOCIETE SAFE FLIGHT ACADEMY

Société anonyme

Au capital de 4.050.000 Dinars

Siège social : 14, Boulevard Habib Chrita Cité jardins 1002 Tunis

MF : 000 MA1158334 X

N° D'affiliation à la CNSS : 320379-85

Les actionnaires de la Société SAFE FLIGHT ACADEMY "SFA" sont convoqués en assemblée générale extraordinaire, pour le mercredi 28 juillet 2021 à 11 Heures au siège social de la Société SAFE FLIGHT ACADEMY "SFA" sis au 14, Boulevard Habib Chrita Cité Jardins 1002 Tunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Maintien de l'activité de la Société en application de l'article 388 du Code des Sociétés Commerciales.

2- Augmentation du capital social avec suppression du Droit Préférentiel à la souscription.

3- Modification conséquente des statuts.

Nous vous prions de bien vouloir assister à cette assemblée ou vous y faire représenter par une autre personne au moyen d'un pouvoir.

2021401801SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Pour le 28 juillet 2021

SOCIETE SAFE FLIGHT ACADEMY

Société anonyme

Au capital de 4.050.000 Dinars

Siège social : 14, Boulevard Habib Chrita Cité jardins 1002 Tunis

MF : 000 MA1158334 X

N° D'affiliation à la CNSS : 320379-85

Les actionnaires de la Société SAFE FLIGHT ACADEMY "SFA"

sont convoqués en assemblée générale ordinaire, pour le mercredi 28 juillet 2021 à 10 heures au siège social de la Société SAFE FLIGHT ACADEMY "SFA" sis au 14, Boulevard Habib Chrita Cité Jardins 1002 Tunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture et examen du rapport du Conseil d'Administration du Rapport Général et du Rapport Spécial du Commissaire aux comptes relatifs à l'activité de la Société SAFE FLIGHT ACADEMY durant l'Exercice 2020.

2- Examen et approbation des Etats financiers arrêtés au 31 décembre 2020.

3- Affectation du résultat.

4- Quitus aux Administrateurs.

5- Renouvellement du mandat de certains Administrateurs.

Nous vous prions de bien vouloir assister cette Assemblée ou vous y faire représenter par une autre personne au moyen d'un pouvoir.

Les documents qui seront examinés lors de la réunion de l'assemblée générale ordinaire seront mis à la disposition des actionnaires, au siège social de la Société SAFE FLIGHT ACADEMY "SFA" sis au 14, Boulevard Habib Chrita Cité Jardins 1002.

2021401802SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société d'investissement touristique Majoul «SITMA SA»

SA au capital de 5 031 900 DT

Siège social : 15 rue Ibn Kouteiba 1002 Tunis

IU : 0496053Q/A/M/001

CNSS : 14249094

Les actionnaires de SITMA sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu le 25 juillet 2021 à 10 heures du matin au n°A6 Immeuble Laguna Square cité des pins les Berges du Lac 1053 Tunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport du conseil d'administration sur la gestion de l'exercice 2020

- Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2020

- Approbation du rapport du conseil d'administration et des états financiers de l'exercice 2020

- Quitus à donner aux administrateurs relatifs à l'exercice 2020

- Approbation des conventions règlementées prévues par les articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales relatifs à l'exercice 2020

- Affectation du résultat relatif à l'exercice 2020

- Approbation de la décision du directeur général à consentir un emprunt au profit de la société

- Questions diverses.

2021401805SANB3

Convocation à l'AGO de Jinene SA

JINENE SA

Société anonyme

Au capital de 205 000 dinars

Siège social : 84 rue 7301 Menzah 9B Tunis

MF : 12171698

RC : B54172242011

Messieurs les actionnaires de la société Jinene SA sont convoqués à une assemblée générale ordinaire qui aura lieu le 28/7/2021 à 9 H en ligne sur le lien meet.google.com/etm-ngrt-zcg et ce pour délibérer sur l'ordre de jour suivant :

1. Modification de la tenue de l'AGO : entériner le retard de la tenue de l'AGO et rectification des modalités de convocation.

2. Lecture et approbation des rapports général et spécial du commissaire aux comptes au titre de l'exercice clos au 31/12/2020.

3. Approbation des résultats financiers arrêtés au 31/12/2020

4. Affectation des résultats de 2020

5. Approbation des conventions régies par l'article 200 du code des sociétés commerciales

6. Quitus aux administrateurs

7. Approbation du budget 2021

8. Renouvellement des membres du CA

9. Désignation d'un commissaire aux comptes

10. Questions diverses.

Les documents relatifs aux points inscrits à l'ordre du jour peuvent être demandés par les actionnaires par mali envoyé au PDG de la société Jinene meznib97@gmail.com

Cet avis est considéré comme une convocation personnelle à tous les actionnaires.

2021401813SANB3

Autres sociétés

Assemblée générale ordinaire

Deuxième rendez vous 2019

Société mutuelle de base de services agricoles "coravis" Sfax

Le président du conseil d'administration de la Société mutuelle de base de services agricoles "coravis" Sfax a l'honneur d'inviter tous les adhérents à participer à l'assemblée générale ordinaire deuxième rendez vous de l'exercice 2019 qui sera tenue le Mardi 27 juillet 2021 à neuf heures et demi du matin à l'espace Moving Club route Menzel Chaker km 9 Sfax au sujet de l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport moral et financier du conseil d'administration et présentation des états financiers 2019.

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes exercice 2019

- Discussion des rapports du conseil d'administration et approbation par l'assemblée générale (donner ou refuser le quitus aux administrateurs).

- Affectation du résultat exercice 2019.

- Assainissement de la liste des adhérents (admission de nouveaux adhérents, démission d'adhérents et remboursement des parts sociales).

- Nomination du commissaire aux comptes 2020, 2021 2022.

- Election du tiers des membres du conseil d'administration.

2021X00803SODB3

DIVERS

Avis au public

Avis

Mr Noomen Ben Salah Ben Halima titulaire de la C.I.N. n°01316825 avise être propriétaire d'une parcelle de terre d'une superficie de 232.90m² renfermant une maison au rez-de-chaussée à la route de Manzel Chaker km 4 Sfax.

Que ses titres de propriété étant perdus, il veut en extraire des deuxièmes originaux des dossiers des Notaires Ahmed Maaloul, Ridha Koubaa et Mourad Hajjem.

Tout celui qui porte plainte est tenu d'intervenir auprès du bureau du notaire Koubaa Ridha 25 rue des notaires Sfax dans un délai d'un mois de la date du présent.

Toute opposition hors délai sera rejetée.

2021X00781DIVD2

Avis

Mr Mohamed Hamdaoui né le 22/9/1951 titulaire CIN 01903104 annonce qu'il a perdu son titre de propriété établi par acte notarié d'un lot de terrain situé à la Route Gremda Km 12 Sfax le 6/7/2015 enregistré à la recette des finances Sfax le 30/01/2020 reçu M006121 et veut avoir un autre original.

Toute opposition doit être adressée au bureau du notaire Maître Hamza Mohamed sis à la rue Sidi Belhssan Sfax médina dans un délai de 30 jours à partir de l'apparition.

2021X00784DIVD2

Perte des titres de propriété «SANAD»

Mme Mestiri Khadija, titulaire de la CIN n°00626070 du 02/02/2019, annonce avoir perdu les titres de propriété «Sanad» suivants

- Titre de propriété «Sanad n°09/3543 Ariana (au nom de Djellouli Néjiba)

- Titre de propriété «Sanad n°09/3542 Ariana (au nom de Mestiri Mohamed Chedly)

- Titre de propriété «Sanad n°09/3544 Ariana (au nom de Mestiri El Abbes)

- Titre de propriété «Sanad N°09/3545 Ariana (au nom de Mestiri Khadija).

- Signature légalisée à la municipalité Omrane Supérieur le 25 juin 2021.

2021401749DIVD2

Caisse Nationale de Sécurité Sociales

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

1-Les états financiers sont élaborés et présentés conformément aux normes comptables tunisiennes.

2-Les cotisants et comptes rattachés sont constitués par les soldes débiteurs des employeurs et des travailleurs non salariés arrêtés au 31 décembre ainsi que les cotisations estimées du 4ème trimestre.

3- Les assurés sociaux et les comptes rattachés sont constitués par les soldes créditeurs des comptes des assurés sociaux arrêtés au 31 décembre ainsi que les charges à payer et les provisions pour charges au titre des prestations gérées par la caisse.

4-Les liquidités et équivalents de liquidités sont constitués par les avoirs en caisses, banques et établissements assimilés et les placements à court terme facilement convertibles en un montant connu de liquidités dont la valeur ne risque pas de changer.

5-Les produits techniques regroupent principalement le montant « net constaté » des cotisations en principal sans T.O et le montant « net recouvré » des cotisations en taxation d'office et en pénalités au titre des quatre trimestres civils.

6-Les charges techniques regroupent principalement les prestations familiales, les assurances sociales (indemnités de décès et capital décès), les prestations de vieillesse, d'invalidité et de survivants, les prestations du régime de protection sociale et les Actions sanitaires aux pensionnés ainsi que les actions sociales.

7- Les charges administratives regroupent principalement les charges de personnel et les services extérieurs engagés par la CNSS dans le cadre de l'accomplissement de sa mission de gestion des régimes de sécurité sociale ainsi que les dotations aux amortissements et les provisions pour dépréciation des valeurs des actifs à usage administratif.

CAISSE NATIONALE DE SECURITE SOCIALE

BILAN

ACTIFS	NOTES	AU 31 DECEMBRE	
		2019	2018
ACTIFS NON COURANTS			
Actifs Immobilisés			
Immobilisations Corporelles et Incorporelles		186 360	176 826
Moins : Amortissements		-112 986	-108 319
		73 374	**68 507**
Immobilisations financières		437 046	440 357
Moins : Provisions		-38 854	-43 442
		398 192	**396 915**
Total des actifs Immobilisés		**471 566**	**465 422**
Autres Actifs non Courants		**123**	**123**
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS		**471 689**	**465 545**
ACTIFS COURANTS			
Cotisants et Comptes rattachés	2	5 947 161	5 332 293
Moins : Provisions		-2 983 372	-2 650 055
		2 963 789	**2 682 238**
Autres Actifs Courants		589 567	499 583
Moins : Provisions		-61 390	-59 430
		528 177	**440 153**
Actifs gérés pour le compte de la CNAM		**38 424**	**39 364**
Placements et autres Actifs Financiers		67 581	65 404
Liquidités et Equivalents de Liquidité	4	111 891	87 516
TOTAL DES ACTIFS COURANTS		**3 709 862**	**3 314 675**
TOTAL DES ACTIFS		**4 181 551**	**3 780 220**

CAISSE NATIONALE DE SECURITE SOCIALE

BILAN

CAPITAUX PROPRES & PASSIFS	NOTES	AU 31 DECEMBRE	
		2019	2018
CAPITAUX PROPRES			
Réserves		**- 383 269**	**146 943**
Résultat de l'exercice		**-667 172**	**-530 464**
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES		**-1 050 441**	**- 383 521**
PASSIFS			
PASSIFS COURANTS			
Assurés Sociaux et Comptes Rattachés	3	201 155	174 984
Autres Passifs Courants		1 125 946	950 941
Comptes courants CNAM		3 904 891	3 037 816
TOTAL DES PASSIFS COURANTS		**5 231 992**	**4 163 741**
TOTAL DES PASSIFS		**5 231 992**	**4 163 741**
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS		**5 231 992**	**3 780 220**

CAISSE NATIONALE DE SECURITE SOCIALE

ETAT DE RESULTAT

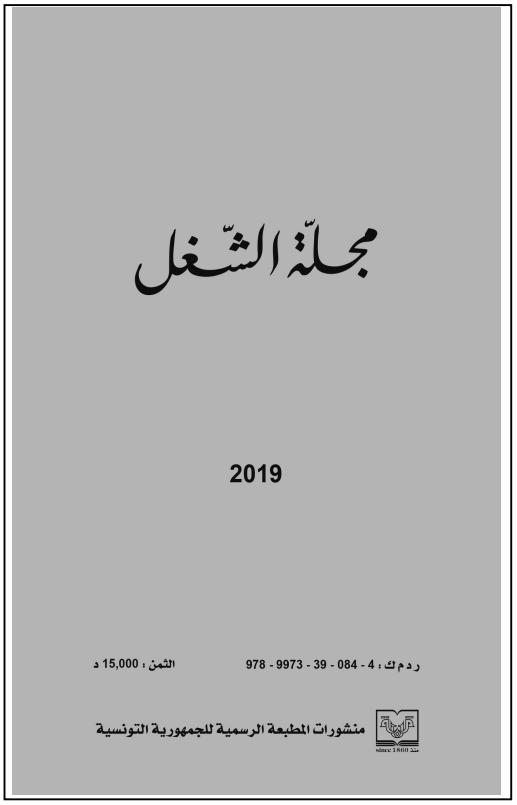
	NOTES	EXERCICES CLOS LE 31 DECEMBRE	
		2019	2018
PRODUITS TECHNIQUES	5	3 444 779	3 079 699
CHARGES TECHNIQUES	6	-3 811 302	-3 411 951
Marge brute (Résultat Technique)		-366 523	-332 252
Provisions/Comptes des Cotisants	7	-199 562	-91 175
Provisions/Comptes des assurés sociaux		-1 961	-419
Résultat d'Exploitation		-568 046	-423 846
Produits des Placements nets d' Impôt		55 562	46 472
Produits des policliniques et du CAO		10 498	8 815
Facturation à la CNAM		89 781	80 405
Charges Administratives (frais de gestion nets des récupérations)		-155 989	-155 270
Charges des policliniques et du CAO (*)		-100 279	-89 220
Provisions pour dépréciation autres comptes d'actifs			
Résultat des Activités Ordinaires		-668 473	-532 644
Autres produits Ordinaires		2 876	4 488
Autres charges Ordinaires		-1 575	-2 308
RESULTAT DE L'EXERCICE		-667 172	-530 464

CAISSE NATIONALE DE SECURITE SOCIALE

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

	NOTES	EXERCICES CLOS LE 31 DECEMBRE	
		2019	2018
Flux de Trésorerie liés à l'exploitation :			
_ Encaissements des cotisations	5	5 044 987	4 601 025
_ Décaissements des prestations sociales	6	-3 717 721	-3 316 863
_ Encaissements des revenus des placements		39 836	35 938
_ Encaissements au titre des fonds spéciaux et autres encaissements		651 141	511 101
_ Decaissements au titre des fonds speciaux et autres décaissements		-1 810 679	-1 837 974
_ Décaissements au titre des frais de gestion	7	-140 845	-128 792
Flux Net de Trésorerie d'exploitation :		66 719	-135 565
Flux de Trésorerie liés aux Investissements :			
_ Acquisitions d'immob. corporelles et incorporelles		-9 930	-10 963
_ Cession d'immobilisations		924	2
_ Souscriptions en obligations, Bons et autres Titres.		0	0
_ Tombées en ppl. des placements en obligations & bons du trésor		2 002	2 042
_ Prêts consentis		-73 863	-73 371
_ Recouvrement en principal des prêts		38 523	40 008
Flux Net de Trésorerie des Investissements :		-42 344	-42 282
Variation de Trésorerie		24 375	-177 847
Trésorerie au début de l'exercice		87 516	265 363
Trésorerie à la clôture de l'exercice	4	111 891	87 516

2021R01873BCFA5



منشورات : 2019

ر د م ك 978-9973-39-084-4

الحجم : 20 X 13

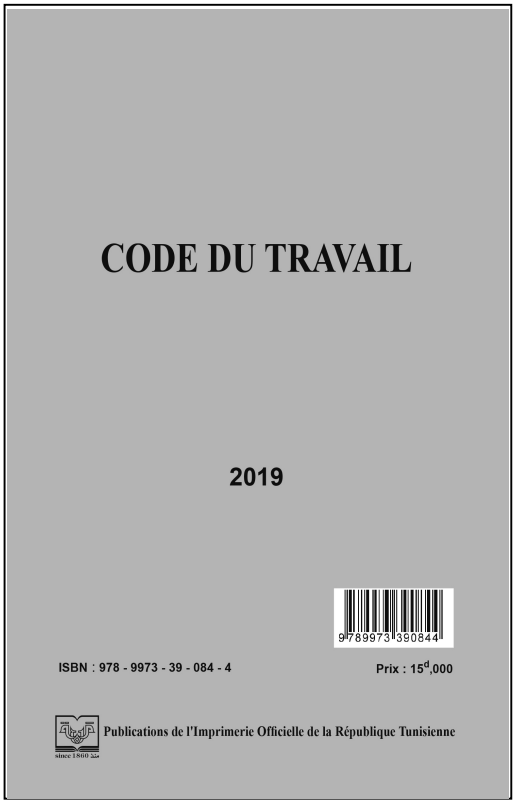
الثمن : 15,000 د

Edition : 2019

I S B N : 978-9973-39-084-4

Format : 20 X 13

Prix : 15,000 D



* Ces publications ne sont pas assujetties à la T.V.A.
* Plus 600 millimes (timbre fiscal) pour chaque facture émise.

* لا تخضع هذه المنشورات للأداء على القيمة المضافة.
* يضاف إلى الثمن 600 مليم (طابع جبائي) على كل فوترة.

L'Imprimerie Officielle de la République Tunisienne En Ligne



le site web de l'Imprimerie Officielle de la République Tunisienne est entré en ligne le 22 Janvier 2009 sous l'adresse suivante :

www.iort.gov.tn

Le site web fonctionne en trois langues arabe, anglaise et française et permet à l'utilisateur de consulter en temps réel :

- **le Journal Officiel des lois, décrets et arrêtés depuis l'année 1956,**
- **le Journal Officiel des annonces légales ,réglementaires et judiciaires,**
- **le Journal Officiel du Tribunal Immobilier,**
- **les Codes juridiques**

Le site web permet à son utilisateur sur sa demande de bénéficier de la prestation « insertion des annonces légales et réglementaires » sur CD à travers des modèles préétablis figurant dans le site.

